



**PROCES-VERBAL DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2023**

**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE TREIZE MARS**

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DU RAINCY, DUMENT CONVOQUE PAR M. LE MAIRE, S'EST ASSEMBLE AU LIEU ORDINAIRE DE SES SEANCES, EN SESSION ORDINAIRE

**Présents** : Jean-Michel GENESTIER – Maire, Chantal RATEAU, Montasser CHARNI, Marie-Thérèse CORDONNIER, Didier GERVAIS, Didier BELOT, Sonia BEAUFREMEZ, Annie SONRIER – Maire-Adjoints - Marc LAMBLIN Fabienne GUENOUX, Gilbert MINELLI, Michel ROUBY, Nicolas REDON, Jocelyne PAIGNON, Bernard CACACE, Noëlle SULPIS, Michel NUGUES, Patricia BIZOUERNE, David PEREIRA, Lydia TCHARLAIAN, Nicolas CUADRADO, Nicolas RONDEPIERRE, Patricia DJOSSOUVI, Pierre-Marie SALLE, Corinne RAOULT.

**Absents et/ou représentés** : Michel BARRIERE (pouvoir à Bernard CACACE), Steve EGOUNLETI (pouvoir à Montasser CHARNI), Sacha CAUDRON (pouvoir à Sonia BEAUFREMEZ), Thomas VAUTRIN (pouvoir à Marie-Therese CORDONNIER), Olivier BELLATON (pouvoir à Jean-Michel GENESTIER), Nathalie RIBEMONT (pouvoir à Nicolas RONDEPIERRE), Arlette ACOCA (pouvoir à Patricia BIZOUERNE), Sandrine LADISA (pouvoir à Corinne RAOULT).

**SECRÉTAIRE DE SEANCE** : Bernard CACACE

**Mr le Maire** : « Mes chers collègues, on a attendu quelques instants pour que nos derniers collègues puissent nous rejoindre. Nous avons quelques absences liées le plus souvent à des problèmes de santé d'ailleurs. Ceux qui sont atteints de maladies pas graves heureusement vont être excusés et puis les autres aussi par avance. Merci beaucoup. Le Conseil Municipal est donc évidemment filmé. Je vais faire l'appel des présents. »

Monsieur le Maire procède à l'appel.

**Mr le Maire** : « Le quorum est atteint. On va pouvoir lancer cette séance du Conseil Municipal dont vous avez vu que le nombre de points à l'ordre du jour est très restreint, mais cette année, nous avons souhaité donner du temps au temps pour que vous puissiez avoir la respiration nécessaire et surtout la réflexion nécessaire entre le débat d'orientations budgétaires et le rapport d'orientations budgétaires et le vote du budget dont je rappelle qu'il aura lieu le 27 mars prochain. Désignation d'un secrétaire de séance : je fais tourner, mais ce sera encore Bernard CACACE cette fois-ci. On lui propose et puis ensuite je pense que ce sera Nicolas REDON. Donc j'invite Bernard CACACE à venir s'asseoir. Il faut travailler, un secrétaire de séance, ça travaille. Vous en êtes d'accord, je vous remercie. Nous avions prévu de vous passer l'approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 février. Il y avait encore des corrections à faire vendredi et samedi. On a eu des petits soucis administratifs. Évidemment, on vous le proposera pour la séance le 27 mars. Nous avons reçu, me semble-t-il, une demande de vœu et une demande question d'actualité. Ces deux sujets seront traités évidemment à la fin de ce Conseil. Je souhaite formuler une rectification sur la culture. Ce n'est pas Saint-Saëns qu'il fallait noter, mais Marcel Proust à la page 40 pour la personnalité du mois de novembre en 2022. C'est fait, merci. »

## I – Délibération du Conseil municipal portant sur :

2023-03-013 – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES ET PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES ET DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

**Mr le Maire :** « Nous allons pouvoir engager ce Conseil Municipal avec l'unique point à l'ordre du jour qui est la présentation du rapport d'orientations budgétaires et le débat d'orientations budgétaires qui va suivre. Nous aurons simplement à acter le fait que ce débat a eu lieu, mais il est important évidemment que l'échange ait lieu puisque c'est quand même la préparation d'un budget et c'est l'élément fondateur d'une année de budget et une année d'activités pour la Ville du Raincy. Ces éléments étant fournis, on laissera évidemment la parole à ceux qui voudront la prendre pour soit exposer eux-mêmes leurs orientations budgétaires, soit effectivement proposer à la question la majorité municipale ou même évidemment faire des propositions pour orienter la gestion municipale. Comme vous avez pu le voir dans le document qui vous a été fourni, je trouvais que la réunion de la commission de la vie municipale est une réunion plutôt très positive à travers laquelle on a émettre évidemment la proposition de rapport d'orientations budgétaires et l'ensemble des éléments et les questions étaient fournies et l'ambiance était bonne. Je pense que c'est très important de rappeler ces éléments-là. Comme vous avez pu le constater, le cadre et les objectifs du rapport et du débat d'orientations budgétaires font que nous sommes évidemment dans le cadre de la réglementation et des articles en particulier du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales) qui permet de comporter les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes et des informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de dette contracté et les perspectives pour le projet de budget. Le rapport présente notamment le profil de l'encours de dette et nous avons également à traiter de la question de la gestion des ressources humaines avec la structure des effectifs, les dépenses de personnel comportant notamment les différents éléments de rémunération, tels que les traitements indiciaires, les régimes indemnitaire, les bonifications, les heures supplémentaires rémunérées, les avantages en nature puis la durée effective du travail qui est un élément évidemment obligatoire et sur lequel nous avions déjà débattu il y a de nombreux mois au début de l'année précédente. Voilà quelques éléments.

Le contexte national, on commence par ça. J'irai peut-être très vite parce que vous le subissez chacun dans vos budgets personnels et puis la Ville évidemment subit ce contexte national qui est marqué par l'inflation avec une suppression en particulier pour la collectivité de la part de la CVAE pour les collectivités locales. Cet impôt qui concerne les activités économiques, la situation globale au-delà de cela. C'est une inflation marquée par une crise énergétique qui est liée, vous le savez, à la guerre entre l'Ukraine et la Russie. La France subit de plein fouet cette inflation qui reste très forte dans un marché du travail en tension, j'aurais tendance à dire positive dans le sens où il y a des offres d'emplois qui sont extrêmement nombreuses et qui recherchent toujours preneurs. On est à l'inverse de ce que nous avons pu vivre dans les grandes crises et notamment celle de 73-74 puis même de 2008. Là le nombre de propositions d'emplois est évidemment considérable et nous espérons qu'il y aura un rapport positif entre ces propositions d'offres d'emplois et les demandeurs d'emploi qui restent à un niveau relativement élevé dans notre pays. Les prix à la consommation ont augmenté en février 2023 de 6,2 % après 6 % le mois précédent. Cette hausse de l'inflation serait due à l'accélération des prix de l'alimentation en particulier, mais vous l'avez vu, et des services et les prix des produits manufacturés augmentent également sur un an à un rythme proche du mois précédent et ceux de l'énergie tendraient à ralentir. C'est une observation de l'ensemble des spécialistes de ces sujets et évidemment, nous avons comme références à la fois la Banque de France et différentes banques comme la Caisse d'Épargne en particulier, mais aussi les chiffres que nous avons du Gouvernement. Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé augmente de 7,2 %. Et donc le taux de chômage en France est resté stable au premier semestre 2022, un taux assez faible qui s'explique principalement par la hausse de la population active ainsi que par les créations d'emplois. Quand on dit assez faible, c'est toujours par rapport aux 9 % de référence. Mais on est au-dessus des 6 % que nous devrions avoir dans notre pays. Le taux de chômage, vous l'avez à travers un diagramme qui vous est présenté et dont on voit que les variations en fonction des années ont augmenté notamment à travers la crise de 2008, 2009, 2010 et puis dans les années 2015 qui ont permis ensuite une régression très forte du taux de chômage dont nous avons subi dans le cadre de la période COVID une augmentation, en particulier en 2020 limite 2021, qui a rebaisé considérablement. La crise énergétique dont je parlais en préambule ralentit le redressement des finances publiques puisque vient de plein fouet porter atteinte non seulement à la dette publique qui devrait s'élever à 111,6 % du produit intérieur brut contre 112,8 % en 2021.

*Même si ça baisse, effectivement elle vient impacter fortement et donc nous avons aujourd’hui des éléments exogènes qui viennent perturber notre économie. En fonction des institutions, les chiffres clés sur la consommation, vous les avez vus et notés, sont sur des hypothèses de croissance qui vont de - 0,3 % à 1 % selon que l’on soit Banque de France ou sur le projet de loi de finances 2023. L’hypothèse d’inflation est de 6 % selon la Banque de France et + 4,2 % selon le projet de loi de finances, selon le Gouvernement en 2023 avec une hypothèse de déficit public de + 5 % en 2023, un ratio d’endettement qui est élevé. Je ne parle pas évidemment de celui du Raincy, mais de celui de notre pays à 111,2 % que je citais tout à l’heure. Une hypothèse du niveau des dépenses publiques de 56,9 % du produit intérieur brut qui reste extrêmement élevé. Le taux de prélèvement obligatoire attendu est de 44,9 % du PIB. Donc des chiffres qui évidemment parlent d’eux-mêmes. Nous avons sur le plan de fiscalité différents éléments qui évoluent. La fiscalité locale, j’en ai parlé en préambule, la suppression de la CVAE qui dans le cadre du projet de loi de finances pour 2023, vise à poursuivre l’allégement des impôts de production initié en 2021 et pour les collectivités la ressource sera supprimée dès 2023 et compensée par l’affectation d’une fraction de la taxe sur la valeur ajoutée. L’État a fait ce choix de supprimer cet impôt de production en le remplaçant et en mettant à disposition des collectivités locales un pourcentage, une fraction de la TVA. La commune du Raincy n’en bénéficie plus selon la loi qui a permis de mettre en place la Métropole et les territoires. C’est la Métropole du Grand Paris qui perçoit et bénéficie d’une compensation composée de deux parts : une part fixe et une part évolutive à partir de 2024 correspondant à la dynamique de la fraction de la TVA calculée au niveau national. Donc les repères que nous avions évoluent. C’est un choix d’État, un choix gouvernemental qui impacte évidemment l’ensemble des collectivités. Concernant la TVA, il reste encore des incertitudes parce que plus il y a de consommations et plus la TVA permet d’abonder les caisses de l’État, et moins il y a de consommation, évidemment moins les caisses de l’État et des collectivités, puisque nous aurons une fraction de cela, vous être abondé. Nous avons pu faire différents constats et l’un des constats que nous observons, qui est assez particulier, c’est la baisse des tonnages d’ordures ménagères. Vous allez dire, pourquoi il nous parle de ça ? Tout simplement parce que la baisse du tonnage d’ordures ménagères est une baisse de la consommation. Une baisse de la consommation est a priori une baisse de la TVA et donc une baisse de rapport de l’État et probablement des collectivités. J’ai souhaité qu’il puisse y voir un point sur la taxe d’aménagement pour prévenir quelques questions qui pourraient intervenir de la majorité ou des oppositions. Il n’y a pas d’obligation à ce qu’elle soit reversée à l’intercommunalité et donc il n’y aura pas de partage de la taxe d’aménagement de la Ville du Raincy avec l’intercommunalité ou un reversement. Il était important de pouvoir le signifier.*

*La dotation globale de fonctionnement des communes, vous le savez, ne devrait pas ne 2023 connaître d’évolution significative, ce qui veut dire clairement qu’elle ne va pas rebaisser et c’est important parce que c’est une participation de l’État au fait que les collectivités dans leur fonctionnement peuvent être aidées. Nous avons subi, comme beaucoup de communes, quasiment toutes les communes qui n’étaient pas notamment en intercommunalité, une baisse de la DGF considérable entre 2017 et aujourd’hui. Mais la baisse s’est surtout concentrée sur les années 2014, 2015, 2016 et 2017.*

*Le soutien à l’investissement peut intervenir par la DCIL et par le fonds vert. L’État a souhaité effectivement considérablement augmenter cette participation allouée aux communes et aux EPCI. C’est un élément évidemment important et il faudra nous battre pour que nous puissions faire valoir cet élément-là. La dotation d’équipement des territoires ruraux dont son nom prête à considérer que ça ne nous concerne pas, et pourtant, cette DETR nous concerne et nous pouvons en retirer quelques subsides. La dotation de soutien à l’investissement local, la DCIL, où là effectivement selon les investissements, nous pouvons récupérer quelques éléments. Nous vous avons indiqué, je l’ai souhaité, les différentes orientations de l’État sur ces sujets qui permettent de démontrer que l’État peut mettre à disposition certaines recettes en lien avec certaines activités.*

*Un soutien financier de l’État face à l’inflation énergétique, le filet de sécurité qui concerne essentiellement des villes qui pourraient avoir une baisse de l’épargne brute de plus de 15 %. Mais ceci ne se mesurera qu’à la fin de l’année en 2023 et donc nous pourrons le savoir. Cette épargne brute aujourd’hui est, de mémoire à 8,2 %. C’est bien cela. Et a priori, nous ne devrions pas avoir de baisse de 15 %. Mais j’ai noté, notamment sur le territoire de Grand Paris Grande Est que certaines villes avaient des épargnes brutes bien plus basses que la Ville du Raincy, ce qui peut poser des problèmes à la fois sur l’année 2023, mais surtout sur l’année 2024.*

*Sur la partie de l’énergie, vous le savez peut-être, la Métropole, et je travaille beaucoup avec les équipes de la Métropole puisqu’étant votre représentant à la Métropole, pourrait dégager une somme assez considérable, mais tout ceci sera validé a priori sur le Conseil Métropolitain du mois d’avril, une somme de 100 000 000 € pour les 131 communes qui composent la Métropole. Et nous ne le prévoyons pas dans le budget puisque ce sont des éléments qui nous sont arrivés il y a quelques jours de cela mis nous pourrions obtenir une aide complémentaire sur les questions d’énergie.*

*Et évidemment l'administration notera cela pour que nous revenions vers la Métropole en fonction de la délibération qui sera votée. Nous souhaitons, les 14 communes de l'EPT, que ce soient des subventions qui puissent aller directement aux communes et pas aux établissements publics territoriaux parce qu'il pourrait y avoir une très grande différence entre les EPT de l'Ouest parisien qui sont déjà assez engagés dans une externalisation vers les EPT alors même que Grand Paris Grand Est n'a pas externalisé une grande partie des activités vers l'EPT. On pourrait avoir une très grande différence de traitement, en tous cas, nous allons plaider ce sujet auprès de la Métropole du Grande Paris. Évidemment notre facture énergétique, je l'avais indiqué, et Didier BELOT nous représente dans les syndicats d'énergie. Principalement, nous étions sur des niveaux de multiplicateurs de x 7 pour le gaz, x4 pour le gaz ensuite et la bonne nouvelle est que nous sommes, moitié de bonne nouvelle, à x3 donc la Ville a dépensé 80 000 € de gaz et elle pourrait dépenser, si nous ne réduisions pas la consommation du gaz pour cette année 2023, à 3 x 80 000 € donc 240 000 €. C'est une augmentation relativement importante. Il en sera de même pour l'électricité, je dis ça de mémoire, c'est bien 127 % d'augmentation. L'électricité qui est négociée par les syndicats intercommunaux dans lesquels nous agissons et pour lesquels nous demandons qu'ils soient en capacité de pouvoir négocier à notre place. Fort heureusement, nous sommes dans ces syndicats parce que les villes qui sont seules et qui ne sont pas défendues par ces syndicats peuvent avoir des multiplicateurs qui vont bien au-delà des 127 % puisqu'on peut dépasser les 1 000 ou 1 200 % pour ces communes. Mais nous ne faisons pas partie de celles-ci.*

*Concernant les recettes, en particulier de la section de fonctionnement, j'ai souhaité qu'il puisse y avoir un histogramme qui permette de montrer un peu les évolutions. Ces recettes parlent d'elles-mêmes. Concernant les recettes fiscales de la collectivité en particulier, cette année 2022 a vu une recette à 19 216 020 € exactement qui fait, vous le savez, les bases augmentant, nous pourrions avoir une recette complémentaire de l'ordre de 6 à 7 %, évidemment sans augmenter les impôts. Les bases, nous n'y pouvons rien puisque depuis 2018, les bases sont calquées sur le niveau d'inflation.*

*Les produits des taxes directes : comme je l'ai indiqué, nous avons à traiter le foncier bâti, le foncier non bâti. Le foncier bâti est évidemment celui qui rapporte le plus. Le foncier non bâti rapport très peu puisqu'il y a très peu de fonciers qui ne sont pas bâties sur Le Raincy. La taxe d'habitation sur les résidences secondaires constitue évidemment, vous l'entendrez facilement, une recette très faible. Donc toujours soucieux de la maîtrise de la pression fiscale, en tous cas sur ce qui nous concerne, j'ai souhaité et nous le verrons dans le cadre du budget, baisser le taux de 0,3 % l'année dernière. À titre vraiment anecdotique, mais pour montrer que nous sommes là aussi pour que les efforts soient menés, nous proposerons qu'il puisse y avoir une baisse de 0,1 % et je rappelle que je considère évidemment que c'est une baisse anecdotique. Mais il vaut bien baisser de 0,1 % que d'augmenter de 5 à 7 %, comme d'autres communes. Je ne parle pas de celles qui sont autour de chez nous parce que je ne sais pas ce qu'elles vont faire, mais d'autres communes en province en particulier. Donc 2023, il est proposé de baisser le taux de la taxe foncière de 0,1 % et de maintenir le taux de taxe foncière sur le non bâti puisque ça ne rapporte quasiment rien au même niveau et de maintenir la taxe d'habitation sur les résidences secondaires au même niveau également. Donc vous avez ces pourcentages de taxes qui vous sont indiqués dans le tableau afférent. J'ai souhaité qu'il puisse y avoir un effort fiscal bien en dessous des autres communes de la même strate et donc vous voyez, Le Raincy avec cette année 0,93 alors que la moyenne de la strate est à 1,21. La différence est quand même considérable, mais il était important de pouvoir le rappeler et de se comparer, même si quelquefois la comparaison ne vaut pas raison.*

*Les droits de mutation à titre onéreux : il est important aussi qu'on revienne sur ce sujet parce que l'augmentation a été très importante en 2022 et c'est vrai que si l'on n'est pas éclairé sur le sujet, on peut se dire, bah oui, c'est normal. On sait qu'il y a eu des mutations et qu'il y a des mutations partout, mais je dois avouer qu'après m'être renseigné auprès de villes qui peuvent nous ressembler, ça n'a pas été le cas. Elles ont subi plutôt des baisses de leur taxe additionnelle aux droits de mutation, qu'on appelle également la taxe de publicité foncière alors même que nous avons eu cette augmentation jusqu'à 1 423 838 €, ce qui veut dire très clairement que nous avons un record historique. Notre Ville attire, beaucoup de gens veulent venir sur notre Ville et donc cela explique ces mutations.*

*Concernant les dotations, la Ville du Raincy a vu durant les dernières décennies son montant de dotations diminuer quasiment de moitié. Donc c'est indiqué sur l'histogramme notamment sur la dotation globale de fonctionnement dont je parlais tout à l'heure. En 2014, elle était de 3 500 000 €. Elle est en 2023 de 1 630 000 €. La baisse est considérable. Pendant toutes ces années, il a fallu ne pas augmenter les impôts. On les a même baissés légèrement pour ce qui est des taux. Nous avons réorganisé l'ensemble de nos budgets pour que tout ceci s'organise au mieux.*

*Les participations d'organismes publics : on a ciblé particulièrement la CAF qui concerne évidemment tout ce qui est scolaire, périscolaire, le social, la petite enfance. 2023 verra une dotation de la CAF qui sera constante. Mais comme nous vous l'avions dit dans un précédent Conseil, nous avions fait voter cette CTG qui sera évolutive au fur et à mesure de l'année en fonction des projets. Je sais qu'il y a des projets à la fois sur le périscolaire, qu'il y a des projets sur la petite enfance et sur le social qui devraient permettre de ramener des subsides complémentaires.*

*Concernant les produits des tarifs, les recettes tarifaires devraient rester stables sur l'exercice 2023, constituées essentiellement des tarifs. En tout état de cause, la collectivité va renforcer le suivi du paiement des recettes sur cet exercice et je sais que les adjoints en compétence sur les sujets m'ont indiqué qu'ils souhaitaient faire des propositions qui vous seront faites, notamment dans les prochains mois.*

*Concernant les produits de gestion courante, les dépenses de la section de fonctionnement du budget principal, vous le voyez, l'histogramme, montre que les charges à caractère général restent à un certain niveau et que les charges de personnel, les frais assimilés sont relativement réduits et extrêmement atypiques, mais sont liées simplement à la gouvernance que nous avons choisi d'externaliser une partie de certaines activités. Le prélèvement du fonds national de garantie individuelle des ressources qui est le FNGIR s'établit à un montant de 2 867 619 €. Je pensais que vous aviez lu, mais je sais que vous avez tous lu ce rapport et que vous avez corrigé de fait que ce FNGIR n'était pas de 768 000 000 € pour la Ville du Raincy. C'est en page 14 et vous aviez de fait modifié. Je vois mon adjoint à ma droite qui opine du chef pour bien confirmer cette modification de la page 14. Le prélèvement SRU, nous n'avons pas encore aujourd'hui les éléments, mais nous le budgétions à hauteur de l'année précédente et j'espère que nous aurons de bonnes nouvelles puisque les discussions vont bon train avec le Préfet, avec la DRIL sur ces sujets. On espère évidemment connaître une baisse et peut-être même des retours sur les années précédentes compte tenu de certains calculs.*

*Il est évident que dans ce rapport d'orientations budgétaires, on vous parle de certaines dépenses qui sont importantes, la participation au SDIS. Le SDIS est la participation que nous délivrons pour les pompiers, qui est une participation importante, mais normale. Elle s'établit à un peu plus de 360 000 €, me semble-t-il, je n'ai pas le chiffre sous les yeux. Les charges de personnel, pour y revenir, vous le voyez, vous avez la différence entre Le Raincy et les autres communes de la même strate. Il y a une différence certaine et en tous cas une volonté affirmée de ne pas faire comme les autres pour tenter d'avoir des réserves complémentaires et pour pouvoir mieux équilibrer notre budget. C'est un élément évidemment important dans notre politique.*

*Concernant les charges financières, elles sont relativement réduites puisque l'intérêt de la dette par habitant est extrêmement bas. On a pris une autre formule. C'est l'intérêt de la dette par habitant. C'est un sujet que l'on n'avait pas encore évoqué sous cet angle-là. La dette par habitant existe, elle est d'environ 150 € par habitant on fait référence aux autres communes de la même strate et vous voyez bien la différence qui s'opère, ce qui veut dire que très clairement, à la fois mon prédécesseur avait commencé à engager cette baisse, mais nous l'avons, pas accélérée, mais en tous cas, poursuivie et très nettement, ce qui fait qu'aujourd'hui, nous avons une capacité à réendetter la Ville qui n'est pas un objectif en soi évidemment.*

*La section d'investissements du budget principal : comme je l'avais indiqué en commission de la vie municipale, elle s'est établie à 4,8 millions d'euros. Nous aurons des restes à réaliser de 1,5 million d'euros et nous pensons avoir des investissements pour l'année 2023 de 12,9 millions d'euros dont une partie non négligeable évidemment viendra du financement du pôle culturel, mais évidemment pas que puisque nous avons d'autres investissements prévus et qui je crois sont dans un tableau qui en page 17. Vous avez, décrits par le menu, sans trop de précisions, mais il y en a quand même pas mal, les investissements qui sont prévus sur l'ensemble de l'année 2023 et qui seront évidemment encore précisés plus encore pour l'étude du budget 2023.*

*Les recettes de la section investissement et le recours à l'emprunt : je vous ai indiqué 12,9 millions d'euros d'investissement. Nous souhaitons avoir un recours à l'emprunt qui soit capé à hauteur de 5 000 000 €, qui sera un optimal parce que nous souhaitons en même temps assurer la vente de biens dont la Ville n'a vraiment plus besoin, qui sont des propriétés qui avaient été achetées au fur et à mesure des décennies, il y a très longtemps pour certaines, et dont nous n'avons plus besoin, à hauteur de 3 000 000 €. 12,9 millions d'investissements, 5 000 000 € d'emprunt et 3 000 000 € de ventes. Évidemment, nous pourrions vendre plus et c'est un sujet dont nous débattons dans les prochaines semaines.*

*Je vous passe sur le fonds de compensation de la TVA puisque ce fonds de compensation, ce qui n'est pas indiqué et précisé dans le rapport, c'est l'année N+1, c'est un rapport pour les investissements d'environ 85 à 86 % de la TVA qui a été payée par la Ville. C'est un sujet que vous connaissez.*

*Les subventions d'investissement : très clairement, elles seront très faibles puisque nous n'avons pas d'indications de montants particuliers, mais par exemple, des subventions d'investissements dans les exercices précédents, par exemple pour le clocher de l'église, le clocher du Temple et d'autres subventions d'investissement, mais beaucoup plus modestes pour des tiers.*

*Les produits de cessions : je viens de vous en parler. Nous souhaitons effectivement vendre des maisons, des appartements et quelques autres locaux, notamment hébergeant des activités économiques. Voilà ce que je voulais vous préciser sur ces sujets.*

*J'ai souhaité en page 19 que vous ayez à nouveau les définitions. Je sais que la plupart d'entre vous connaissent ces sujets-là depuis longtemps, mais c'est important de pouvoir partager avec les mêmes définitions d'un budget. Donc c'est ce que vous retrouvez en page 19, et notamment l'épargne de gestion, l'épargne brute, l'épargne nette sont des éléments que nous manipulons en permanence et qui doivent être compris par toutes et tous. Et les chiffres des dépenses de fonctionnement, des recettes de fonctionnement, de l'épargne de gestion, l'épargne brute, l'épargne nette et la capacité de désendettement qui sont des éléments évidemment indispensables à la compréhension du futur budget.*

*La dette de la collectivité, j'y reviens parce qu'il est important d'insister. L'ensemble des emprunts qui ont été contractés sont à taux fixe, les derniers datent de 2010. Aucun emprunt nouveau n'a été contracté depuis 2010, ce qui veut dire effectivement dans ce cas-là que lorsque l'on peut rembourser, ce qui était le cas de la Ville du Raincy, dans le cadre de sa continuité républicaine, la Ville se désendette. L'encours de la dette était extrêmement faible et il me semble que nous devrions, si nous ne procédions pas à de nouveaux emprunts, éteindre totalement la dette en 2028 si je ne me trompe pas.*

*Concernant l'effectif global de la collectivité, vous l'avez vu dans les Conseils Municipaux précédents, nous avons mis en place un grand nombre de sujets visant à la qualité de vie au travail, visant à récompenser le travail des collaborateurs dans le cadre d'une certaine productivité. Je ne vous rappelle pas le RIFSEEP, le CIA et les différents éléments que nous avons mis en place. Ils paraissent évidemment pour vous parce qu'ils vous ont été rappelés. Concernant les effectifs de la Ville, vous le voyez en page 23, l'état des effectifs de la collectivité au 1<sup>er</sup> janvier 2023 est de 162 collaborateurs. Certains pourraient poser la question, mais je n'ai pas eu la question en commission de la vie municipale, au deuxième tableau de cette page 23, vous voyez le total en équivalent temps plein de 157 collaborateurs. La différence entre 162 et 157 étant les collaborateurs qui ne sont plus en activité et qui sont soit en longue maladie, soit en accident de travail puisqu'un d'entre eux est en accident de travail. C'est ça la différence. Mais sur ces 162, plusieurs d'entre eux sont aujourd'hui soit détachés, soit mis à disposition des entreprises qui travaillent pour la Ville. Je pense en particulier à trois ou quatre d'entre eux sur la restauration scolaire et je pense aussi à la petite enfance. Les ATSEM sont comptabilisées en équivalent temps plein, mais il y a un remboursement sur une base, je crois, de 30 % de la part du prestataire parce qu'elles ne travaillent pas à 100 % pour la Ville. Donc cet ensemble d'éléments qui va petit à petit d'ailleurs encore une fois se réguler par la délégation de service public sur la petite enfance que vous avez accepté d'approuver il y a de cela quelques semaines. Et vous avez le descriptif des différentes filières administratives, techniques, culturelles, sportives, médico-sociales, de l'animation et de la police. Vous pouvez vous dire, mais police, on en voit que neuf alors qu'on a des effectifs de 15, mais 9 effectifs de police municipale plus des ASVP plus la responsable et plus deux agents du CSU, ce qui nous fait 15 agents au sein de la police municipale dans son ensemble. La répartition des agents dans les catégories A, B et C, catégorie A qui a tendance à augmenter légèrement, donc 28 agents en catégorie A, 36 agents en catégorie B et 93 agents en catégorie C. L'état des rémunérations est indiqué dans le tableau que vous avez à la fois sur les titulaires et les non-titulaires pour des montants bruts de plus 5 000 000 €, exactement 5 034 472 € dont le traitement indiciaire de 3 595 000 € et les primes indemnités de 895 000 €. Et les heures supplémentaires qui sont capées à hauteur de 252 000 €.*

*Nous avons évidemment pour obligation d'indiquer l'état des logements de fonction. Ils sont aujourd'hui logements de fonction par les délibérations, mais on passera dans un Conseil Municipal prochain, ce ne seront plus des logements de fonction, mais des logements par nécessité absolue de service. Il y a une petite différence. Ils sont indiqués à hauteur de six au 1<sup>er</sup> janvier, mais dans la réalité, ils ne sont plus que quatre aujourd'hui. Mais nous avons obligation de donner ce qui était au 1<sup>er</sup> janvier. Voilà pour les précisions, elles sont importantes. Et je crois qu'il y en avait 18 au début du premier mandat de 2014.*

*La stratégie de la Ville du Raincy : nous, ce que nous voulons, c'est qu'il puisse y avoir une attractivité de cette Ville, attractivité représentée d'abord par la qualité de vie, par la Ville parc. Comme ça, on peut se dire c'est un gimmick. Non la Ville parc, c'est la représentation qu'on s'en fait et c'est l'urbain de cette Ville qui est très particulier et qui fait que justement, on arrive à avoir cette qualité de vie. Et puis une cité éducative. Ça nous paraît important, on l'a mis comme un élément d'attractivité puisque nos écoles continuent à attirer, la qualité de ce qui est fait.*

*Et je crois que c'est lié aussi à l'accompagnement qui est fait par la Ville dans le cadre de la réussite éducative. Nous souhaitons la transformation et la modernisation du service public. C'est un élément fort de cette année 2023 où petit à petit nous allons avoir des services à travers lesquels nous pourrons traiter aussi à distance les sujets et de plus en plus. Mais la modernisation, c'est aussi s'adapter. Ça a été un des éléments d'ailleurs que j'ai mis en avant l'année dernière, mais cette année 2023, encore une fois, pour que les élus puissent s'adapter à la demande nouvelle, à cette société qui est nouvelle aujourd'hui et il faut évidemment que les personnels puissent s'adapter encore plus. L'amélioration de la qualité de vie au travail, on l'a traitée très largement dans le précédent Conseil par les tickets restaurant, par ces rencontres festives entre les collaborateurs, mais aussi par la mutuelle et par les différents éléments de soutien à la vie de tous les jours. Et je devrais signer la convention, vous m'avez autorisé à signer cette convention avec l'AMET. Je crois qu'il y a eu encore la semaine dernière des discussions pour finaliser tout cela et pour que cette convention soit signée. Il s'agit évidemment de la médecine du travail où je m'étais engagé à ce que tous les collaborateurs passent en l'espace de deux à trois mois à cette médecine du travail pour que nous puissions repartir à zéro sur ce sujet et faire en sorte que nos collaborateurs soient les plus heureux possible. Je passe évidemment sur les séances gratuites d'ostéopathie, de chiropractie et de sophrologie qui font partie de ce paysage.*

*En matière d'organisation et de conditions de travail, évidemment nous avons encore des choses à mettre en place sur les nouvelles méthodes de travail, sur les mises à jour des fiches de postes, sur la mise en place du règlement intérieur du personnel qui a été voté, sur la proposition de télétravail pour certains postes, pour la mise en place d'un accompagnement des agents par des acteurs de santé pluridisciplinaire, ce qui est déjà engagé aussi. Réaliser le document unique, c'est en cours aussi, on espère pouvoir le finaliser d'ici à la fin du mois d'avril voire la fin du mois de mai. Sensibiliser les encadrants à la santé et à la sécurité au travail. Il ne se passe pas une semaine sans qu'on sensibilise les encadrants et particulier les chefs de service sur ces sujets-là, quels que soient les services parce qu'on peut se dire, tiens, oui surtout les services techniques, mais ça n'est pas que les services techniques. Mettre en place un suivi médical régulier avec le médecin de prévention, ce qui est déjà fait, mais qui sera finalisé complètement par cette signature avec l'AMET. Nommer un assistant de prévention, c'est un élément évidemment de priorité pour nous et former et sensibiliser les agents sur le port des EPI, c'est constant et permanent. Recrutement et mobilité : mettre en place une procédure interne pour le recrutement. On souhaite mettre en place cette procédure interne de recrutement. Nous affichons à chaque fois qu'un poste est libre pour que le personnel puisse dire je suis candidat ou je suis candidate. C'est évidemment important que la mobilité interne puisse s'opérer et encourager et faciliter les mobilités internes à travers cela et organiser les passerelles entre les métiers au sein de la collectivité. Je dois avouer que dans les cinq dernières années, nous l'avons fait et nous avons eu de très belles réussites de personnels qui étaient dans certains métiers, qui se sentaient d'ailleurs presque isolés, abandonnés et on leur a proposé d'autres postes et aujourd'hui, ce sont des personnels qui excellent dans leur nouveau métier. Je dois dire que c'est vraiment extrêmement valorisant pour eux, mais aussi pour la Ville. Pour les rémunérations, valoriser l'obtention du concours et des examens professionnels. Nous poussons les collaborateurs et je trouve encore que ce n'est pas suffisant. On le fait, mais on a une réactivité des collaborateurs qui n'est pas suffisante sur ces sujets. Valoriser l'engagement professionnel par le CIA, la CIA on va la laisser à nos amis américains. Adhérer à un organisme d'action sociale, le CNAS, ça fait partie du sujet. Et puis les formations, des sempiternels éléments, mais qui sont essentiels. Je dois avouer aussi que sur ce sujet-là, on a une réceptivité qui n'est pas pour moi en tous cas, suffisante donc il faut employer d'autres méthodes, d'autres moyens de convaincre le personnel de se former parce que nous mettons à disposition évidemment tous les éléments pour cela.*

*Les relations financières avec la Métropole, tout autre sujet, et l'EPT : je pense avoir été suffisamment précis tout à l'heure sur ces sujets. L'évaluation de l'attribution de compensation de la Métropole, nous avons eu le courrier du Président il y a quelques semaines de cela, c'est 2 337 946 €, un montant qui ne bouge pas beaucoup et qui est assez constant et qui permet pour nous d'avoir un apport non négligeable. Avec l'Établissement Public Territorial, nous en avions parlé puisque nous avions voté au cours du précédent Conseil Municipal, le FCCT (Fonds de Compensation des Charges Territoriales), qui a été voté pour les prochaines années, 2023, 2024, 2025, 2026 et dont je saluais l'acceptation de l'EPT du fait que nous avions permis d'avoir une augmentation relativement faible au regard d'autres communes. Mais il faut faire très attention. Les comparaisons, encore une fois, ne sont pas raisonnables parce que tous les sujets ne sont pas transférés de la même façon en fonction des communes. Je citais en particulier le sujet de la politique de la Ville.*

*Les relations avec les autres partenaires : le Syndicat Intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France dont Didier BELOT est notre représentant et puis le SIPEREC qui est le Syndicat Intercommunal de la périphérie de Paris pour l'Électricité et les Réseaux de Communication auxquels nous adhérons et sur lesquels nous vous avons indiqué notre participation extrêmement modeste, mais les retours sont extrêmement importants pour la Ville.*

*Je pense notamment lorsqu'on a à mettre des bornes électriques, la participation est évidemment très importante puisqu'elle est totale lorsqu'elles sont sur le domaine public. Mais il a fallu quand même malgré tout réaliser certains travaux de branchements. Je pense aussi à notre politique depuis quelques années d'enfouissement sur laquelle nous obtenons de grosses subventions et permettre d'améliorer ainsi notre urbain. Le Centre Communal d'Actions Sociales puisqu'il fait partie de ces organes, établissement public administratif. Nous en avons parlé à souhait et vous l'avez peut-être vu et vous le verrez tout à l'heure, je laisserai la parole à chacun des adjoints pour qu'ils s'expriment sur les orientations. Rassurez-vous, ce sera bref, mais il est important effectivement que la politique de chaque adjoint et de chaque élu en responsabilité puisse s'exprimer. La Brigade des Sapeurs-Pompiers, j'en ai parlé tout à l'heure. Voilà ce que je pouvais vous dire avant de passer à la stratégie par politique publique.*

*J'essaie d'être le plus rapide possible pour que vous ayez évidemment tous les éléments de base de cette stratégie par politique publique. Je vais commencer moi-même par la question de la sécurité qui me paraît évidemment essentielle. Les effectifs de la police municipale sont en croissance, croissance compliquée parce que vous le savez et je vous le répète à chaque fois, nous avons des difficultés à pouvoir recruter des collaborateurs, même si nous avons recruté un collaborateur récemment. Nous allons recruter deux nouveaux collaborateurs dans les prochaines semaines et les rendez-vous sont pris. Par rapport à d'autres communes, nous avons déjà des candidats, on est satisfait déjà d'avoir des candidats, ce qui est déjà pas mal, mais je souhaite qu'on ne prenne pas forcément tous ceux qui viennent se présenter, mais qu'on ait la qualité voulue pour maintenir la qualité de l'action en matière de sécurité de notre police municipale. Le renforcement du système de vidéoprotection : comme vous le savez, dans les deux ans, nous souhaitons doubler, passer de 32 caméras à 60 caméras et remplacer en plus les plus anciennes qui évidemment n'ont pas la même définition que celles que nous avons aujourd'hui. Nous souhaitons étudier la possibilité de la mise en place d'une vidéoverbalisation sur certaines typologies de déviances en lien avec la circulation des véhicules et leur stationnement. Un plan de circulation et de stationnement en s'adaptant à l'évolution de la Ville sans mettre évidemment au rebut ce qui a été fait dans le passé, y compris par mes équipes. Mais nous devons adapter cela et dans ce plan de circulation effectivement, intégrer la réouverture du parking de l'avenue de la Résistance qui verra son ouverture environ six à neuf mois avant l'ouverture du pôle culturel. L'adjointe au commerce parlera tout à l'heure de ce que nous souhaitons mettre en place très vite dans cette année pour faciliter le stationnement. Vous verrez, c'est, je ne vais pas dire révolutionnaire, mais c'est extrêmement innovant et j'espère que nous pourrons le mettre en place très rapidement. Nous serions la deuxième commune de la Métropole à le mettre en place avec 50 % de subventions de la Métropole. Mais je laisserai Sonia BEAUFREMEZ en parler tout à l'heure. Le renforcement de la Brigade piétonne et le développement de l'opération Tranquillité vacances. Vous le savez, en concordance avec la police nationale, les brigades piétonnes municipales se développent, mais les brigades piétonnes de la police nationale se développent également et en particulier en segway, en gyropode, pour ce qui est de la police municipale. Les opérations Tranquillité vacances dont on se targue toujours du fait qu'aucun cambriolage n'ait eu lieu pour toutes les maisons ou appartements qui ont été surveillés en Tranquillité vacances. Vous le verrez dans le prochain magazine municipal qui va sortir à la fin de la semaine, il y aura une publicité sur ce sujet pour que les Raincénens continuent, quelle que soit la période de l'année où ils prennent leurs vacances, pour qu'ils adhèrent à ce système pour être tranquillisés. Nous lancerons l'étude permettant à terme la connexion des alarmes de nos habitants au poste de police municipale pour ceux qui le veulent évidemment, ainsi en complément des services privés d'intervention à la fois de la police municipale, mais aussi de la police nationale pour être très rapide. L'excellence pour la sécurité, je remets le mot excellence parce que ça convient vraiment bien à notre Ville. C'est le premier CLSPDR, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation, qui se réunira dans le courant du premier semestre, fin mars voire début avril. On attend effectivement de la police nationale quelques éléments de précisions et nous mettrons en place des préventions possibles, en particulier en direction des jeunes publics. Le niveau de délinquance dans la Ville reste extrêmement faible, mais on ne se satisfait pas de cela et nous serons extrêmement vigilants. Comme je l'ai indiqué, chaque cambriolage est une défaite. Notre attention sur le sujet est permanente et le restera. Une voiture électrique viendra remplacer le véhicule des ASVP et la sécurité reste notre priorité. Voilà sur ce sujet de la sécurité.*

*Sur la partie du commerce, je vais laisser la parole à Sonia BEAUFREMEZ pour qu'elle vous dise ce que nous prévoyons pour cette année, encore une fois sans que l'on soit exhaustif, mais il est important que vous ayez la parole de l'adjointe en charge du commerce. Merci Sonia, par avance. »*

**Mme BEAUFREMEZ :** « Merci, Mr le Maire. Donc le commerce du Raincy constitue un groupe de plus de 320 acteurs économiques, locaux auxquels sont ajoutés bien sûr les artisans, les entreprises libérales, essentiellement de santé et juridiques. Depuis le début de mandat de Mr le Maire, l'installation de restaurants suffisamment diversifiés pour chaque famille raincénenne et extérieure, qu'ils se retrouvent dans un cadre agréable.

*On a beaucoup développé les commerces bio, beaucoup de restaurants également, un petit peu de toute catégorie. On peut citer Molto, La Malotte, le Bureau, Bozen, l'univers de Marianne, le Petit Papagayo qui fait des smoothies et des sandwichs à Gambetta. Notre objectif est de développer bien sûr l'attractivité pour les commerçants, toujours dans les qualités. On recherche aussi un habillement hommes et femmes pour remplacer peut-être Camaïeu, mais pour le moment, nous n'avons pas de demande de ce type de commerce. Dans les commerces, nous avons donc des commerces à peu près de toutes catégories. Il aurait été bien aussi d'attirer un chef étoilé, mais on n'a pas de grand local à lui proposer. Les grands locaux que l'on a, les propriétaires ne veulent pas de métiers de bouche ou de restauration. Mr le Maire est allé plusieurs fois à Rungis rencontrer le directeur général de la SEMMARIS pour engager l'ouverture d'une poissonnerie au Raincy. Nous allons normalement en avoir un. Un poissonnier nous a contactés et est très intéressé pour s'installer sur la Ville du Raincy. Il aura peut-être quelques travaux à faire dans le local qu'on va lui proposer. Normalement le problème du poissonnier est un problème résolu. Nous poursuivons bien sûr notre politique visant à dissuader certaines typologies de commerces à s'installer. Nous engagerons en concertation avec certains types de commerces des concours pour essayer de faire participer la population, pour déterminer le meilleur produit dans sa catégorie et pour essayer de dynamiser aussi l'avenue de la Résistance. Je parlerai des problèmes de stationnement après. Nous souhaitons faire participer encore plus les commerçants du Raincy. On fait une grande réunion demain à laquelle beaucoup de commerçants ont répondu présents pour leur demander quelles manifestations ils préfèrent éventuellement la braderie ou quelque chose de plus attractif, on avait parlé d'un carnaval. »*

**Mr le Maire :** « Vous avez toute la gamme. »

**Mme BEAUFREMEZ :** « *À la place de la braderie parce qu'effectivement la braderie n'apporte peut-être pas grand-chose à nos commerçants, à part peut-être ceux qui font de la restauration, qui vendent peut-être un peu plus de plats cuisinés ce jour-là, etc. Mais dans l'ensemble, je ne pense pas que ce soit tellement positif pour nos commerces en général. Des actions spécifiques seront menées une nouvelle fois en direction de tous les commerces pour faire évoluer à terme la réglementation de la circulation et des stationnements de véhicules de livraison. L'objectif clair et affirmé sur ce sujet est de limiter le temps de thrombose et en particulier avenue de la Résistance et sur le rond-point de Montfermeil. Alors il est vrai que tous les commerçants nous parlent tout le temps des problèmes de stationnement. C'est vrai. Le parking rouvrira, comme vous l'a dit Mr le Maire, à peu près six à neuf mois avant l'ouverture de notre pôle culturel. Il faut quand même rappeler que nous avons un parking à la gare où il y a quand même toujours des places disponibles et qui ne sont pas loin quand même de notre avenue de la résistance. Mr le Maire a aussi une très bonne idée : il souhaite mettre en place peut-être un système de voiturier pour permettre le shopping par exemple en fin de semaine sur Le Raincy. Il y aura aussi des places Place Thiers dans le nouvel immeuble qui s'est construit et aussi à la place de l'emplacement de la maison des jeunes, peut-être un petit parking arboré qui nous ferait encore des places de stationnement supplémentaires. Nous avons engagé également une concertation pour les marchés pour essayer de voir ce qu'il manque sur nos marchés de la gare, Place Thiers et au Plateau le vendredi. Je ne parle plus du lundi parce que le lundi était un peu inexistant, mais le vendredi, il y a encore un beau marché au Plateau. Le mercredi et le samedi Place Thiers. Qu'est-ce qui pourrait s'ajouter comme commerces sur ces deux lieux principalement ? À la gare, il y a à peu près tout et les commerces marchent bien sur le marché Hildevert. Pour les stationnements, une étude va être faite, très intéressante, pour mettre des boîtiers sur les candélabres qui détermineraient, si je dis des bêtises, vous me coupez Mr le Maire, à quelle heure il y aurait des places disponibles. À ce moment-là, toutes les places qui seraient disponibles à certaines heures seraient scannées et répertoriées. On saurait à peu près à quelle heure il y a des places de libres et les endroits où elles sont disponibles. Après suivant une application, on pourrait regarder, on va à tel endroit faire des courses, il y a des places de disponibles à tel et tel endroit dans l'avenue par exemple. C'est un beau projet. »*

**Mr le Maire :** « *Juste sur ce sujet en fait, l'idée est d'ici à deux trois mois, que l'on puisse avoir sur les voies les plus commerçantes une détermination en direct des places disponibles. Vous arrivez devant l'Hôtel de Ville avec votre voiture, vous voulez vous garer devant le Monoprix, vous regardez l'application et vous savez aux alentours du Monoprix quelles sont les places qui sont disponibles. C'est le direct. Ou allée Victor Hugo par exemple. On peut regarder. Et puis sur le reste du périmètre, toute la Ville, là effectivement vous avez un système prédictif qui permettra à 90 % de déterminer chaque heure où il y a de la disponibilité. C'est en avance de phase sur les parkings. Merci, Sonia. Je te laisse terminer. »*

**Mme BEAUFREMEZ :** « J'ai pris contact avec des villes qui nous ressemblent, style Vincennes, Saint-Mandé, pour comparer un petit peu les commerces qui marchent très bien, ceux qui pourraient s'implanter aussi chez nous, des enseignes qui seraient tentées pour s'installer sur Le Raincy. Bien sûr, on est bien conscient que c'est le stationnement qui reste le point crucial pour le développement de nos commerces. On fait une grande réunion demain soir avec les commerces, on veut aussi les remobiliser pour qu'eux ne prennent pas trop de stationnements personnels. Comme vous avez trois employés du salon de coiffure qui stationnent eux-mêmes dans l'avenue ou des commerces qui prennent eux-mêmes les places de stationnement, ils se tirent une balle dans le pied parce que c'est leur clientèle qui ne peut pas stationner. Il faut qu'ils se garent un petit peu plus loin les commerçants, ils s'installent pour toute la journée. Je te prends l'exemple du 40. Il monte un peu dans les places où ce n'est pas limité en temps de stationnement et il va se garer pour toute la journée. Si les commerces bloquent les places devant chez eux, effectivement la clientèle ne peut pas venir et à ce moment-là, va dans les centres commerciaux où elle se gare et elle peut avoir accès à tous les commerces. Ce n'est pas le but. Vous allez me dire qu'il y a des commerces qui malheureusement ont fermé, mais pour tous les commerces qui sont fermés, il y a de nouvelles personnes qui nous ont contactés et qui vont reprendre. On n'aura pas de commerces qui vont rester fermés sans rien. Vous pouvez me dire que le commerce val mal, non. Naturalia a fermé, il n'y aura pas de coupure quasiment, juste le temps de refaire des travaux, mais un Monop va s'installer là. On va avoir un poissonnier. Le traiteur ferme, il va vendre, mais il est remplacé par un autre traiteur. À la place d'Osaka, nous allons avoir aussi un commerce qui va ouvrir. Une dame qui voulait ouvrir une boutique de décoration et de cadeaux avait rendez-vous avec un agent immobilier samedi donc on attend la réponse pour voir si elle est d'accord. On a deux demandes de dames qui veulent ouvrir aussi un petit salon de thé. Alors pour avoir un restaurant étoilé, éventuellement, il faudrait un grand local et surtout que les propriétaires acceptent bien sûr qu'il y ait un métier de bouche. La librairie du Plateau va être ouverte en librairie. Day by Day ? Ce sera un petit peu plus loin parce que c'est une liquidation donc ce sera un tout petit peu plus long pour qu'il y ait un nouveau commerce qui s'installe. Je reste à votre disposition. »

**Mr le Maire :** « C'est la vie commerciale d'une Ville avec un pilotage. C'est important d'avoir une élue en charge du sujet et qui est en permanence en contact avec tout le monde et à l'affût. Le parangonnage des activités commerciales, pouvoir le faire sur des villes qui nous ressemblent, c'est important. Merci beaucoup, Sonia. Je vais vous parler très vite de l'urbanisme, mais vraiment très rapidement. Vous dire qu'on organisera une séance de la commission de la vie municipale sur l'urbanisme avant même que nous fassions évidemment une réunion publique sur l'évolution du PLU en PLUi, qui devrait avoir lieu début avril. Nous souhaitons toujours limiter les constructions collectives et souhaitons préserver au maximum la taille des parcelles afin de ne pas risquer de ressembler à des villes classées dans d'autres banlieues effectivement et dont on voit que les parcelles diminuent. Plus les parcelles diminuent, plus on se retrouve dans une banlieusardisation, ce qui n'est pas le cas de la Ville du Raincy grâce à tous les efforts qui ont été faits depuis la libération en particulier. Des projets de collectifs qui sont acceptés sont à l'égal des plus belles constructions de notre Ville en prenant en compte notamment la richesse des modénatures et évidemment des architectures de référence. La politique de l'urbanisme est concentrée sur la préservation des espèces végétales existantes, hormis évidemment mes espèces invasives et colonisatrices. C'est un sujet qui est abordé souvent en réunion de majorité. Il s'agit notamment de préserver la partie arborée de la Ville. L'arrêté interdisant la coupe des arbres de hautes tiges sauf à apporter des indications scientifiques phytosanitaires déterminant la sénescence de l'arbre, c'est-à-dire la mort de l'arbre, permet d'appuyer notre politique. Voilà donc quelques éléments sur ces sujets. Le PLUi déterminera des OAP, les plus importantes étant bien évidemment celles de Valère-Lefebvre en remplacement de l'OAP existante pour que nous soyons certains que nous puissions obtenir la construction d'un EHPAD et d'une clinique de soins de suite. Et puis d'autres sujets peut-être plus modestes, mais pour lesquels nous souhaitons voir évoluer un urbain qui ne correspond pas à la qualité que nous souhaitons. Voilà, j'ai souhaité vous réindiquer que le SDRIF qui avait été signé avait pour objectif 16500 habitants en 2030. Je ne sais pas si nous allons dépasser les 15 000 habitants, nous avons du mal à dépasser les 15 000 habitants, probablement pour le prochain recensement, c'est ce qui m'a été indiqué, mais les sources ne sont pas forcément officielles jusqu'à présent. En tout état de cause, nous n'atteindrons pas les 22 000 habitants que souhaitait l'État. Nous souhaitons évidemment restreindre au maximum. Vous le savez, la Ville est soumise, comme une Ville urbaine, aux objectifs de la loi SRU. Nous tendons vers, nous sommes toujours à 9 % et nous continuons la négociation avec l'État sur ces sujets pour faire qu'il puisse y en avoir, mais de façon mesurée. Aujourd'hui, grâce à la politique menée, c'est tout le contraire qui s'opère, le recomptage des logements d'ailleurs conventionnés fait par les services, piloté par Chantal RATEAU, a permis de déterminer un nombre plus important que celui qui était validé par la DRIL et donc nous espérons évidemment une renégociation sur ce sujet et obtenir un chiffre plus important sans en mettre plus.

*La politique de l'urbanisme, je pense qu'elle s'explique chaque jour, nous restreignons très fortement les constructions, notamment de collectifs pour faire que nous puissions maintenir les espaces de respiration dont toute notre population a besoin.*

*Sans transition, nous allons parler de la petite enfance. Je vais laisser la parole à Fabienne GUENOUX qui va rapprocher le micro pour que nous puissions l'entendre. Nous passerons ensuite après Fabienne GUENOUX à la réussite éducative avec Marie-Thérèse CORDONNIER. Fabienne GUENOUX. »*

**Mme GUENOUX :** « Merci, Mr le Maire. Mr Le Maire, chers Collègues, concernant la stratégie politique pour la petite enfance, notre priorité est d'assurer le suivi de la nouvelle délégation de service public et la passation entre l'actuel et le futur délégataire. Nous souhaitons organiser des rencontres plus soutenues avec la PMI afin de mettre en place une traçabilité des actions menées au regard des obligations légales. Nous voulons assurer l'apprentissage de l'anglais pour tous les âges de la crèche ainsi que des activités en rapport avec l'environnement et permettre le développement corporel de l'enfant en favorisant sa communication avec le monde extérieur. La petite enfance, c'est aussi mettre en place le projet travaillé depuis plus d'un an pour les enfants de nos crèches sur le sujet des bébés nageurs. C'est aussi associer à cette activité les assistantes maternelles libérales en accord bien entendu avec les parents concernés. Nous désirons bien sûr poursuivre cette activité bébés nageurs, mais également préparer avec l'adjointe à la réussite scolaire la mise en place de classes passerelles. En effet, la question des enfants nés en début d'année civile oblige les parents et l'Éducation nationale à n'assurer leur rentrée scolaire qu'à trois ans et neuf mois alors que la scolarité est obligatoire, comme tout le monde le sait, à partir de trois ans. L'Éducation nationale nous indique que cette typologie de classe est généralement assurée prioritairement dans les quartiers sensibles, ce n'est pas le cas au Raincy, mais nous poursuivrons la négociation avec l'Éducation nationale pour être une première exception en France, ce qui ne manquera pas d'être poursuivi certainement par d'autres communes. La relation privilégiée avec l'Association Les Petits Oursons qui est une association qui a été voulue par Mr le Maire, continuera de mettre à disposition des locaux municipaux afin de pérenniser des temps d'échanges et de partage entre les assistantes maternelles libérales, comme notamment le vendredi souvent de chaque semaine, matin. Ces dames se réunissent et les bébés également et tout le monde est joyeux dans cet établissement. Cette action menée depuis plusieurs années révèle une grande satisfaction des assistantes maternelles, elles sont ravies. J'ai eu l'occasion de parler, d'en rencontrer. Elles sont ravies de cet état de fait. Nous souhaitons aussi engager une réflexion importante sur les besoins réels en matière de petite enfance. Nous allons continuer ce que nous avons commencé après parce que le COVID a mis en lumière des besoins modifiés. Merci ; »

**Mr le Maire :** « Merci, Fabienne GUENOUX de cette présentation pour la petite enfance. Sans transition, mais il y a un lien, on l'a vu, évidemment avec la réussite éducative. Je vais laisser la parole à Marie-Thérèse CORDONNIER qui nous parlera dans un premier temps de la réussite éducative et dans un second temps de la jeunesse. Merci beaucoup. »

**Mme CORDONNIER :** « Merci, Mr le Maire. Bonsoir à tout le monde. En ce qui concerne la réussite éducative, tout le monde sait autour de cette table que nos écoles ont très bonne presse puisqu'elles sont bien classées au niveau du département et d'ailleurs, beaucoup de familles essaient d'inscrire leurs enfants chez nous et même sont prêtes à acheter un petit appartement pour pouvoir avoir une adresse au Raincy. Depuis 2014, c'est vrai que la Ville a fait beaucoup de travaux dans les écoles et a fait des rénovations. En particulier, je crois que l'école des Fougères a été rénovée complètement et il y a un projet de rénovation pour le groupe Thiers. On en parlera un peu plus loin. On a eu des inquiétudes en se disant on construit au niveau de l'ancien collège, il va y avoir plein d'enfants. Apparemment, il n'y a pas une augmentation du nombre d'enfants dans les écoles, en tous cas pas notable. Par contre, nous avons créé des classes nouvelles au cas où. Il y a en particulier deux classes qui sont faites à Thiers, à la maternelle, elles sont équipées, le matériel est acheté et pour le moment donc, on est prêt à recevoir d'autres élèves en maternelle. Ensuite, il y a eu le projet, tout le monde est au courant, de la qualité de l'air dans deux groupes scolaires qui sont La Fontaine et Les Fougères. On a une évaluation. C'est quelque chose d'important qui a été créé. En ce qui concerne l'informatisation des écoles, beaucoup de choses ont été mises en place, les tableaux interactifs, numériques, les VPI (vidéoprojecteurs interactifs). Ce n'est pas dans le projet, mais j'en ai parlé à Mr le Maire et j'aimerais que cela y soit, les enfants de CM2 doivent passer un test. Ce sont des tests informatiques qui remplacent le B2I, suivant le cadre des compétences numériques. Tous les enfants ne sont pas équipés chez eux de matériel informatique. L'idée serait d'acheter des tablettes de base. On ne peut pas en acheter pour toutes les écoles et pour toutes les classes de CM2, ça paraît un peu cher. L'idée est de trouver une salle à Raymond Mège.

*Les enfants viendraient faire leur test informatique et leurs travaux à Raymond Mège et pour cela, on achèterait une trentaine de tablettes que l'on mettrait sur un chariot, ce qui fait que la salle ne serait prise que lorsqu'il y a les enfants. J'aimerais que ce soit mis Mr le Maire pour que les élèves soient évalués.*

*Le sport à l'école, vous savez que tous les enfants ont des cours de sport dans les installations de la Ville, tous les élèves de l'élémentaire vont au parc aquatique et les élèves de la grande section aussi. On a remis des diplômes avant les vacances aux élèves qui avaient appris à nager.*

*La sécurité aux abords des écoles et la sécurité en Ville : il y a des projets entre les écoles et la police municipale sur la sécurité routière. Avec les enfants, on les fait passer dans des circuits et on évalue leurs connaissances sur la sécurité routière.*

*Le Conseil Municipal des Enfants qui a été créé il y plus d'un an fait un travail. On a eu une réunion plénière où ils nous ont présenté leur dossier et leur sujet. Il y a trois groupes et en fait, ils ont présenté six projets et tous étaient de grands projets. Peut-être que tous ne pourront pas être appliqués immédiatement. En particulier, il y a un projet auprès des personnes âgées qui est très intéressant. En tous cas, ces enfants sont des enfants très engagés qui travaillent bien et qui donnent une image de nos jeunes qui est une image rassurante.*

*Je voulais deux mots, comme a dit Fabienne, elle a parlé de la classe tremplin. Effectivement, j'ai été alertée par de familles dont les enfants étaient nés le 2 janvier 2019 donc ils ont dû refaire un an de crèche en plus pour deux jours. On en a eu quelques-uns jusqu'à peu près mi-janvier. L'idée de la classe passerelle, une classe qui est une passerelle entre la crèche et l'école maternelle. Le problème : la Ville de Rainsy n'est pas éligible à ce projet puisque c'est un projet qui est dédié à une politique d'objectifs socialement ciblés. J'ai pris le nom correct. Si vous voulez, on va essayer de négocier ça pour qu'on ait une petite classe. Il faudra s'arrêter et donner une date butoir. Si on va jusqu'au mois de mars, ce n'est plus une classe passerelle. Je pense qu'il faudrait arrêter en janvier. Une vingtaine d'enfants. »*

**Mr PEREIRA :** « Quand vous dites les classes passerelles, vous parlez des TPS en fait ? Les toutes petites sections de maternelles. »

**Mme CORDONNIER :** « Oui c'est ça. Nous on les appelle passerelles pour trouver un nom. TPS c'est pour l'Éducation nationale. Ça concerne une quinzaine. J'ai regardé à peu près les demandes que l'on avait eues cette année, à peu près une quinzaine d'enfants qu'on mettrait dans une école. »

**Mr le Maire :** « Je ne vais pas reprendre la parole à Marie-Thé, mais ce qu'il est important de dire, c'est que si on y arrive, ça veut dire que ça va libérer une quinzaine de places d'enfants et donc c'est extrêmement vertueux. On libère à la crèche et ça permet de préparer des enfants à l'école maternelle. »

**Mme CORDONNIER :** « L'Inspecteur pourrait accepter une dérogation, mais notre Inspecteur n'accepte pas de dérogations. ».

**Mr le Maire :** « Même né de janvier, il n'y a aucune dérogation. »

**Mme CORDONNIER :** « On a eu le cas d'un enfant la maman devait accoucher le 31 décembre, elle a attendu un jour, la gamine est née entre la nuit du 1<sup>er</sup> au 2. Le papa était chef d'établissement d'un collège du coin, il a essayé, rien à faire. Donc qu'est-ce qu'il a fait ? Il l'a mise dans le privé alors qu'il était lui-même chef d'établissement dans l'enseignement public. Il a été obligé. C'était une gamine qui était quand même débrouillarde, parents profs, père principal de collège. Je trouve qu'il y a des cas où on pourrait faire.

Les accueils de loisirs aussi sont très attractifs, extrêmement attractifs, avec des augmentations de 30 %. Il y a eu une petite baisse à l'accueil du matin et on a réfléchi, en maternelle en particulier. Je pense que c'est dû au télétravail des parents. Ils ne vont pas lever le petit et le mettre à l'école à 7h45. Le soir, ça a augmenté. Je pense aussi que si les parents inscrivent leurs enfants, c'est qu'ils sont satisfaits. Voilà pour la réussite éducative.

En ce qui concerne la jeunesse, il a été dit qu'il ne se faisait rien pour la jeunesse, etc. La jeunesse, c'est ceux qui ont au-delà de 18 ans. Vous savez qu'il y a un accueil de loisirs sur les vacances, il y a des groupes de 12 ans – 13 ans jusqu'à 18 ans. Pour la jeunesse, des choses très importantes : d'abord, la première chose, on va être en relation un peu plus suivie avec la mission locale de l'emploi pour être informés des jeunes qui ont besoin d'insertion. Je pense qu'on en a au Rainsy. »

**Mr le Maire :** « En fait, la mission locale fait son travail, mais elle ne donne pas d'éléments donc on n'a pas de partage. Quand on dit mieux suivi, on souhaite qu'il y ait un vrai partage donc on va pousser la mission locale de la Dhuys à ce qu'il y ait ce partage pour qu'on puisse nous aussi actionner l'aide des jeunes en difficultés. »

**Mme CORDONNIER :** « Pour aider un peu les jeunes, en particulier les jeunes qui sont étudiants, les heures d'ouverture de la médiathèque vont être modifiés et il va y avoir une création d'un espace de coworking pour les jeunes au niveau de l'ancienne poste. Ce sera le premier centre de coworking. De la même façon, il y aura des espaces mis en place pour que les jeunes puissent un peu se défouler et sortir un peu de leurs études. Mais là j'attends que Thomas prenne ça en charge. »

**Mr le Maire :** « Merci, Marie-Thé. Je vais peut-être, sans transition encore, laisser la parole à Chantal RATEAU pour les affaires sociales, pour nous indiquer les principaux éléments de la politique sociale pour l'année 2023. »

**Mme RATEAU :** « Je ne vais pas vous parler du travail au quotidien du CCAS, mais des axes que nous avons ajoutés à notre panel. D'une part, c'est l'accompagnement des femmes victimes de violences. Pour ce faire, nous avons organisé un comité de pilotage qui s'est mis en place avec des partenaires sociaux et des associations du secteur et des services sociaux départementaux. Le commissariat de police est évidemment associé et le CCAS. L'objet étant de trouver des solutions concrètes, comme le logement ou des accompagnements divers. Pour information, il y a déjà eu plusieurs réunions de faites. La prochaine se fera au Raincy fin mars. Notre deuxième axe est le handicap. Nous avons eu une réunion sur le handicap il n'y a pas très longtemps. Le diagnostic a commencé auprès du public, on a de bons retours, mais on préfère prendre notre temps et augmenter ces retours pour pouvoir poser un diagnostic juste. Ce diagnostic posé, il y aura une étude des besoins qui seront divers. Au handicap, on peut associer la perte d'autonomie des aînés. Le CCAS dans ses actions œuvre pour le maintien à domicile. Notre objectif est de maintenir les personnes le plus longtemps chez eux en les accompagnant et en multipliant nos actions, notre présence, nos rencontres et ça marche. Nous avons amélioré certaines prestations, dont la téléassistance où on a mis un détecteur de chute pour les personnes qui tombent facilement. La possibilité d'être mis en relation avec une psychologue et d'avoir une géolocalisation pour les familles qui peuvent suivre leurs parents selon les déplacements sur une distance très importante. Je pense que sur toute la France, on peut savoir en quelques instants où se trouve la personne. C'est aussi le maintien du lien social par les sorties, les voyages, les animations permettant de faire travailler la mémoire ou le sport adapté. La santé a pris une grande place dans notre activité, le handicap et la prévention en s'entourant de professionnels de santé dans le privé, dans le milieu hospitalier, des associations. Et nous avons commencé à signer des conventions, comme Alzheimer, avec qui nous travaillons. Là nous allons avoir le 23 mars une conférence le matin et l'après-midi une pièce de théâtre interactive avec des personnes ayant déjà des problèmes de mémoire. La Ligue contre le Cancer, vous avez peut-être vu mardi dernier des barnums devant les pharmacies où il y a des informations sur le cancer colorectal. Tout le mois de mars, devant chaque pharmacie, le mardi, il y aura un barnum et on donne des informations sur ce cancer et sur la prévention. Nous avons également avec le Téléthon pris des contacts pour que l'année prochaine, le Téléthon soit digne de ce nom. On en avait parlé lors de notre réunion, du collectif Plus sans ascenseur. C'est un collectif avec qui on a signé une convention et qui se déplace. Ça va passer au budget 2023 et il pourra donc être opérationnel. On a passé une convention aussi avec le dépistage de cancers pour le tabac et donc nous allons faire des espaces sans tabac. On en a déjà dans les parcs, mais on va essayer d'augmenter ces espaces devant les écoles pour que devant l'entrée des écoles, il n'y ait plus ces cigarettes, malheureusement les parents ne font pas attention. Le Café des Aidants, les premiers secours. On est en train de négocier pour avoir les premiers secours au sein des agents, mais au sein des commerces et de toute personne qui voudra participer à ces premiers secours. Ce sont de nombreuses prestations et des manifestations qui vont être organisées. Elles sont prises en charge financièrement ou par des organismes ou par les pouvoirs publics. La dépense pour la Ville est très faible. Enfin, nous avons le logement qui va voir ses missions se développer. Fin 2022, nous avons eu accès à un nouveau logiciel et nous ne travaillons maintenant plus sur du papier, mais tout a été enregistré et tout a été contrôlé dans les mises à jour. L'inventaire aussi des conventions parce que nous avions des conventions avec les bailleurs sociaux, mais ces conventions n'ont pas toutes été retrouvées donc il y a un travail sur ces conventions. Ce que l'on fait également, c'est l'inventaire des logements ou immeubles pouvant être réhabilités, 2023 ayant comme principal objectif la lutte contre l'habitat indigne, le marchand de sommeil. Pour information, le CCAS présentera l'intégralité du ROB le 28 mars lors de son Conseil d'administration. »

**Mr le Maire :** « Merci, Mme RATEAU pour la partie sociale. On avait prévu de vous parler des déplacements. Vous l'avez lu. On s'acharne sur la question du T4 pour qu'il ait une meilleure régularité, pour qu'il puisse y avoir effectivement pour les Raincéens qui le prennent une meilleure connexion avec Bondy et Aulnay, qu'ils puissent aussi aller à l'hôpital Le Raincy-Montfermeil, pour ceux qui prennent ce transport en commun et puis nous avons un contact permanent avec notamment le directeur de la Région Paris-Est de la SNCF. C'était un rendez-vous que j'avais avec Fabienne GUENOUX encore cette semaine. Vous l'avez vu, on a obtenu le ravalement de la gare. La pendule est revenue à l'origine de l'origine. C'est un petit clin d'œil du retour sur ce qu'était cette gare, mais c'est surtout l'amélioration intérieure de la gare et donc les bonnes nouvelles sont qu'il y a des études sur l'imperméabilisation de la gare. Les premiers chiffres étaient entre 13 et 15 000 000 € pour imperméabiliser les voies. Des actions vont être menées par morceau pour pouvoir imperméabiliser petit à petit et faire qu'il n'y ait plus les déversements d'eau que certains ont vécus lorsque l'on prend la gare ou lorsqu'effectivement on y travaille. Les contacts avec TRANSDEV sont permanents, on l'avait déjà dit la semaine dernière sur la qualité des services des bus en particulier et sur la fréquence. Sur la question des vélos, on a obtenu l'abri à vélos dans la gare et nous allons positionner une série d'attache-vélos sur la Ville, je ne sais pas si vous l'avez vu. Ça a été demandé par pas mal de Raincéens qui nous ont dit. Certaines fois, c'est en face de chez vous. On va regarder comment ça vit, si ceux qui utilisent les vélos les utilisent et on les déplacera autant que de besoin pour qu'ils soient plus efficaces. Et effectivement notre volonté toujours sur la ligne 11 du métro. Je déjeunais avec le directeur général Ile de France Mobilités cette semaine pour reparler de ce sujet et voir comment nous pourrions avoir un financement sur la partie des études. C'étaient les déplacements. Je vais laisser la parole au chef sport qui est l'adjoint au Maire en charge des sports, Didier GERVAIS et qui va vous expliquer exactement ce qu'il a souhaité pour cette année 2023. »

**Mr GERVAIS :** « Bonsoir à tous et toutes, tous ceux que je n'ai pas pu encore saluer. Sur le rapport et la présentation du rapport, ce que l'on mentionne notamment pour cette année, c'est que l'on est sur une année un peu de transition concernant les sports puisqu'on est sur des périodes post-COVID où on a vu des associations connaître des difficultés plus ou moins grandes en fonction de leur organisation et en même temps sur une année préolympique donc un facteur majeur d'événements autour du sport qui pourrait justement générer un regain d'intérêt pour les mêmes associations sportives. On est sur ce contexte-là et dans ce contexte-là, l'action de 2023 est un petit peu une continuité de ce qui est en place, de ce que font les associations qu'on essaie d'accompagner, des événements qui se sont remis en place après le COVID et qu'on essaie de pérenniser ou de compléter par de nouvelles dates. On parle par exemple du 10 kilomètres que l'on a remis en place après le COVID et pour cette année du grand bain, un évènement au parc aquatique où on mettra en place en tout début d'été et qui sera, pas une nouveauté puisque ça a eu lieu il y a plusieurs années, mais qu'on remettra en place pour essayer d'installer pour les années à venir. Et puis différentes initiatives d'associations que l'on ne peut pas toutes citer, mais sur lesquelles il y a une volonté de remettre en place certaines compétitions qui n'ont plus lieu depuis plusieurs années et que les associations veulent remettre en place. C'est une partie des activités qui auront lieu cette année. On aura en complément des activités liées avec le Comité Départemental Olympique et Sportif à l'initiative du même type que ce qui avait été organisé par les équipes du CCAS en fin d'année dernière et sur lesquelles il y a eu un grand succès fin décembre. Un programme d'évènements aura lieu cette année et a priori sera renouvelé dans les mois à venir sur à peu près le même principe. Et on essaiera de renforcer un petit peu cette année en préprogrammation de l'année prochaine un programme d'animations sur l'été pour les jeunes notamment, un peu plus dense que les autres années. Il y a une réflexion en cours là-dessus. On accompagne ça de certains travaux, comme cela a été souligné dans différentes réunions, sur les aménagements puisque des travaux ont déjà été réalisés depuis le début de cette année, mais notamment sur des remises à niveau au niveau du confort thermique, des notions sur les sanitaires, des petits travaux un peu de la vie de tous les jours dans nos installations, mais sur lesquels cette année un effort particulier va être réalisé pour le bien-être de tous et qui répond à des sollicitations multiples et variées que l'on a pu rencontrer ces derniers mois. En parallèle, on essaie, comme on l'avait indiqué sur certains projets, de trouver des solutions de financements un peu plus lourdes pour éventuellement accompagner les projets d'aménagements. Rien n'est fait puisque plusieurs programmes sont lancés, mais il faut être dans les bonnes cases et avoir les bons projets au bon moment donc on y travaille notamment avec l'appui des services techniques que je remercie au passage de leur implication sur les projets. Derrière, on fait du fonctionnement. Le fonctionnement est l'initiative que l'on a lancée avec Annie et l'ensemble des Maires adjoints qui sont concernés par des systèmes de subventions. On essaie d'avoir des dossiers uniques d'organisation de dotations de subventions. C'est mis en place. On devrait avoir le résultat des courses fin mars. On attend les dossiers des associations, on travaille dessus. Oui le 15 mars, forcément, tout est toujours un peu décalé, mais l'idée est de pouvoir passer les dossiers de subventions pour fin mars.

*Et puis sur le programme olympique, on a différentes choses qui sont déjà en cours. On a un programme de fond qui est en cours d'élaboration, une réunion récente a associé différents services : le commerce, la culture. On va retravailler dessus avec notamment le CCAS et tout le programme engagé au niveau du handicap qu'on associera évidemment puisqu'il y a toute la partie paralympique qui doit s'associer. Donc les commerces, la culture, le sport, le CCAS, le scolaire, le périscolaire. L'idée est d'avoir un programme olympique qui se construit et à côté de ça, on est en recherche de sollicitations pour avoir des places, pour éventuellement sur l'initiative de Mr le Maire, une candidature pour voir une épreuve paralympique peut-être passer par notre Ville, des visites de sites et puis nous sommes dans le cadre de Terres de Jeux donc c'est le programme olympique. En résumé, une transition entre une future année olympique et une période post-COVID un peu difficile. Certaines associations nous ont sollicités, elles ont encore du mal à se remettre de la situation post-COVID et d'autres qui font déjà le pari d'une année qui s'améliorera encore avec l'attrait des Jeux et une hausse de fréquentation que l'on espère tous suite à ces Jeux. »*

**Mr le Maire :** « Merci beaucoup. Il y a une dynamique, elle va s'opérer. Il en est de même sur la culture donc je vais laisser la parole à l'Adjointe en charge de la culture, en tous cas des différents sujets en lien avec le domaine culturel, Annie SONRIER. »

**Mme SONRIER :** « Merci, Mr le Maire. Je vais faire un rappel des manifestations qui ont eu lieu en 2022 et je vais vous annoncer ce qui va se passer sur 2023. En 2022, il y a eu pas mal de manifestations, il y a eu des concerts hors les murs réalisés par le Conservatoire devant l'Hôtel de Ville. Vous avez eu le ciné plein air. Vous avez eu des concerts dans le jardin de la médiathèque. Vous avez eu aussi des petits concerts dans nos salles. Il y a eu le grand concert d'André Manoukian et Jean-François ZYGEL à l'église Notre Dame. L'église était pleine. Vous avez eu à la médiathèque la nuit de la lecture, la nuit des idées. Quelques expositions ont eu lieu aussi sur les grilles de la médiathèque, au Conservatoire et au Parc Maunoury. Le mois de novembre a été consacré à une personnalité, le correctif a été fait, c'est Marcel PROUST. Tout au long du mois de novembre, il y a eu toute une série, plusieurs manifestations consacrées à cette personnalité. Et bien évidemment, comme Didier GERVAIS l'a dit, nous apportons une attention particulière aux associations parce que nous les accompagnons financièrement. L'offre culturelle va se poursuivre bien évidemment sur 2023. Nous avons donc pas mal de programmations en vue, il y a des concerts. Vous aurez aussi des expositions, du chant. Le Conservatoire se déplace dans les écoles pour initier les jeunes à la pratique de la musique. Le ciné plein air va être reconduit. Ce sera pour début septembre. Un flash mob musical sera réalisé à la gare du Raincy, une quarantaine de musiciens. Le mois de novembre sera dédié à Pasteur avec une mise en lumière d'un Raincéen qui s'appelle Jacques TRÉFOUËL qui a une plaque qui se trouve sur Paris. »

**Mr le Maire :** « Et qui était directeur de l'Institut Pasteur pendant de nombreuses années. »

**Mme SONRIER :** « Et un Cluedo géant a été organisé à la médiathèque. Il y a eu beaucoup de participants. La Ville va continuer son aide aux associations. Cette année 2023, nous allons célébrer les 100 ans de l'église Notre Dame. Je fais juste une petite parenthèse parce que dimanche prochain, il y a un concert, le Concert National d'Île-de-France. Ce sera à 16 heures. »

**Mr le Maire :** « Il faut que tous les élus soient là, vraiment ce sera la gloire de l'église. C'est un moment culturel très fort. »

**Mme SONRIER :** « Encore une petite annonce. Le 1<sup>er</sup> avril, les places sont mises en vente, vous avez Thierry GARCIA qui sera présent à Jean-Pierre Vallée, c'est à 20 heures. »

**Mr le Maire :** « Merci beaucoup. Juste après la culture, la propreté, les espaces verts. Je vais laisser la parole à Didier BELOT. »

**Mr BELOT :** « Non merci, Mr le Maire. En ce qui concerne les espaces verts et la propreté, Le Raincy, ce sont 22 000 m<sup>2</sup> d'espaces fleuris et 12 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts à tondre. La Ville du Raincy reste très attachée à son environnement. La journée de l'arbre perpétuée depuis de nombreuses années et organisée à la fin du mois de novembre permet de sensibiliser les Raincéens à cette notion de Ville parc qui caractérise notre commune. La réflexion sur l'aménagement des parcs du Raincy, notamment le square Maunoury et la Place des Fêtes pour en faire des lieux de promenade se poursuit. L'objectif est de faire de ces deux lieux des espaces accueillants pour les familles. »

*En matière d'élagage, la Ville a lancé un audit ainsi que des investigations pour tailler les arbres en dehors des périodes de nidification pour permettre aux oiseaux de faire leur nid. La Ville a fait le choix de planter des plantes vivaces qui apportent de la floraison et des feuillages aux autres plantes. Elles peuvent être ainsi de véritables tableaux vivants, changeant au fil des saisons et se renouvelant chaque année. Par ailleurs, dans un souci d'économie d'eau, la Ville a fait le choix de la technique du paillage. Notre commune attend le deuxième passage de l'association des villes fleuries, toujours dans un souci de promouvoir le fleurissement, le cadre de vie et les espaces verts au Raincy. La propreté qui appelle à la civilité des Raincéens est également une priorité de la Ville du Raincy pour garder notre cadre de vie et de qualité. La Ville poursuit sa lutte contre les Raincéens récalcitrants qui ne respectent pas le calendrier de collecte des déchets. Pour répondre aux Raincéens quant au système de nettoyage des trottoirs, un système d'aspiration électrique a été préféré à un système par soufflage afin de limiter les poussières et augmenter la périodicité des lavages. Nous avons été l'objet depuis plusieurs mois de séries de tags dont on peut reconnaître à chaque fois la typologie différente. Il s'agit notamment d'écritures différentes de quatre typographies et d'un dessin en particulier qui montre le visage de profil d'un fumeur. Pour ce dernier, toutes les voies de la capitale en ont été inondées. Il y a sur ce sujet une compétition bien curieuse, mais qui existe sur ce graffiti. Nous en sommes déjà à la troisième campagne pour le recouvrir. Le Maire et moi-même sommes parfaitement au courant de la situation qui est traitée par les services techniques. Pour la situation particulière de l'allée du Plateau et de la descente de l'allée du Cimetière, les personnes qui ont réalisé ces tags sont sous le coup d'une plainte et le Maire a proposé que soient éventuellement réalisées des fresques à cette place. Tant pour les espaces vers que la propreté, la Ville du Raincy poursuivra en 2023 sa politique en la matière. Merci. »*

**Mr le Maire :** « Merci, Didier, de ces propos complets sur l'ensemble des questions de propreté et d'espaces verts. Pour terminer la prise de parole des adjoints, je vais laisser la parole à Montasser CHARNI sur le pôle culturel. »

**Mr CHARNI :** « Bonsoir, mes chers collègues, Mr le Maire. Juste un petit aparté pour commencer. Effectivement, lorsqu'on est membre d'une majorité municipale, il ne me paraît pas inadéquat de hocher la tête à ce que disent les collègues qui sont réunis autour de la table. En ce qui concerne le pôle culturel, on ne va pas vous rappeler le projet, vous le connaissez tous. C'est un espace absolument exceptionnel avec une surface de 2 900 m<sup>2</sup>. Il y aura une salle de spectacles de 520 places assises et on aura également un Conservatoire des Arts orienté vers diverses spécialités éclectiques, la musique, la danse, le théâtre, les arts plastiques. Il y aura même un espace restauration. C'est vrai, on le dit toujours, il n'y a pas de rose sans épine et pour parvenir à l'excellence, il peut y avoir aussi un certain nombre de difficultés. On en a rencontré sur ce projet, des difficultés d'ordre juridique liées aux riverains. Ces difficultés ont été intégralement régularisées. Et puis on a aussi des difficultés d'ordre technique liées notamment à la question des micropieux. On vous l'a déjà exposé, les premières études qui ont été faites ont sous-évalué la profondeur de la mise en place de ces micropieux. On nous avait proposé une infériorisation aux alentours des 17 mètres et puis finalement, on s'est rendu compte qu'il valait mieux conforter en descendant jusqu'à 26-27 mètres, c'est ce qui a mis en place un certain nombre de mises en adéquation sur le plan technique. On entend aussi souvent dire que ce projet sera peut-être très beau, trop grand pour notre Ville. J'ai toujours plaisir à prendre l'exemple d'une commune qui est celle de Mouans-Sartoux qui est entre Cannes et Grasse, c'est une commune de 10 000 habitants. Ils ont eu l'extraordinaire bonne idée de construire un pôle culturel qu'ils ont intégré dans un véritable château donc avec un dimensionnement qui est beaucoup plus important que notre projet. Et en réalité, cela a permis de faire véritablement rayonner l'espace culturel sur la Ville et aux alentours puisqu'on attire des festivals qui auraient pu se produire sur d'autres communes et lorsqu'on interroge la population de la commune, elle est tout simplement totalement satisfaite. On sort effectivement d'une situation où on avait en quelque sorte une Ville dortoir vers une Ville qui rayonne. Vous le savez tous, nous avons cet objectif. On a tous été élus pour réussir Le Raincy, même si certains ont été élus sur d'autres listes. Ce que nous souhaiterions avec Mr le Maire et la majorité réunie autour de la table, c'est de vous engager sur cette voie de l'engouement avec nous parce que c'est un projet qui profitera à tous les Raincéens. Sur le plan financier, c'est également un élément extrêmement important à prendre en compte. Vous le savez, Mr le Maire vous a été indiqué tout à l'heure, que sur le plan financier, on a réduit l'encours de la dette de trois fois. En réalité, on a une capacité de désendettement aujourd'hui qui est extrêmement basse. On est à moins de 1 en termes de ratio. Je vois que Pierre-Marie SALLE me regarde puisqu'il a une bonne maîtrise de la situation financière de la commune et c'est vrai qu'on ne peut pas faire moins désendetté sur le plan technique et même sur le plan moral. Ce ne serait pas bon puisqu'il faut au contraire pouvoir se réendetter pour mettre en place des situations d'investissements qui profitent à chacun d'entre nous.

*Pour faire simple, si on décidait de faire passer la construction de la totalité du pôle culturel en recourant exclusivement à l'emprunt, on serait sur une capacité de désendettement de 2 alors que d'autres villes du département, par exemple Bagnolet, sont à une situation de près de 39. Donc on a une marge financière qui est absolument considérable et qui nous permet d'œuvrer dans les meilleures conditions pour satisfaire les Raincéens. Nous attendons le soutien de chacun d'entre vous pour mener à terme ce projet qui est vraiment utile pour chacun de nos compatriotes. »*

**Mr le Maire :** « Merci beaucoup, merci Montasser pour ce développement sur notre pôle culturel et l'utilité évidemment de ce pôle. Vous l'avez vu, ces orientations budgétaires veulent préserver, développer l'attractivité de notre commune, préserver et développer la qualité de vie, garantir un service public de qualité en proposant toujours le meilleur. C'est l'engagement des élus, c'est l'engagement des chefs de service, des personnels. On veut que la Ville soit toujours aussi attrayante et que la Ville du Raincy plus que jamais soit synonyme d'excellence. Ce qui clôt notre présentation. Évidemment nous allons rentrer dans le débat d'orientations budgétaires et la parole reste ouverte. Je souhaiterais que ce soit dans l'ordre, que l'on ne rentre pas dans un débat complet, mais que l'on puisse évidemment répondre à vos questionnements ou à votre positionnement. Qui veut prendre la parole en premier ? Mr PEREIRA. »

**Mr PEREIRA :** « Je voudrais vous féliciter, deux heures de lecture, ça ne devait pas être facile pour tout le monde. Première remarque sur la forme et après on rentrera peut-être dans le détail. Je suis très étonné d'avoir une présentation de deux heures sans aucun élément chiffré pour un rapport d'orientations budgétaires, ça me paraît assez étonnant. C'est comme si j'allais voir mon banquier et que je disais, Mr le banquier, je souhaite gagner au loto pour financer tout ce que je vais faire. Vous souhaitez faire plein de choses, bravi, mais on n'a aucun chiffre en face de vos souhaits. C'est mon premier point. Je voulais savoir si c'était volontaire de ne pas avoir documenté le sujet du pôle culturel ni de la propreté et du paysage urbain. »

**Mr le Maire :** « Continuez, c'est un débat, mais on ne va pas répondre aux petites questions. Ce que l'on veut, c'est avoir un vrai débat. Ce n'est pas la forme qui compte, c'est ce que vous avez en tête Mr PEREIRA. Il faut le délivrer pour qu'on le comprenne et qu'on se dise oui nous avons les mêmes positions, non nous n'avons pas les mêmes positions. Alors allez-y dites-nous ce que vous avez en tête pour m'orientation politique de cette Ville. »

**Mr PEREIRA :** « Je vous lis l'intégralité de mes notes. »

**Mr le Maire :** « Vous lisez. Vous critiquez parce qu'on lit. Ce qui n'a pas été le cas de tout le monde et puis là, vous allez nous lire quelque chose. Ce n'est pas grave. On est très patient. Et on va essayer de comprendre. »

**Mr PEREIRA :** « Vous voulez qu'on fasse page par page que je lise tout. On fait comment ? »

**Mr le Maire :** « C'est un débat d'orientations budgétaires, vous êtes grand vous êtes adulte, vous êtes élu donc vous faites comme vous voulez. Bravo, merci. »

**Mr PEREIRA :** « Pour la baisse des impôts, vous l'avez souligné, c'est anecdotique, et vous l'avez également souligné, les mathématiques vont faire que dans les cas, les Raincéens payeront un peu plus d'impôts. Vous avez mis en comparaison. Je vais vous citer la page, la page 11 excusez-moi, pour que tout le monde ait les mêmes documents. »

**Mr le Maire :** « Allez-y. C'était pur voir si vous suiviez donc on va avoir l'assurance que vous avez suivi. »

**Mr PEREIRA :** « Je voulais que tout le monde soit à la page 11, c'est tout. »

**Mr le Maire :** « Page 12. »

**Mr PEREIRA :** « 11. Merci. Vous mettez en avant le tableau des efforts fiscaux qui est bien en dessous des autres communes de la même strate. OK. Est-ce que nous pouvons connaître la part d'investissement pour les villes de la même strate justement ? En fit, votre tableau relate juste qu'effectivement, on est sur un effort fiscal très en dessous des communes de la même strate, mais on ne voit pas en comparaison si c'est dû au fait qu'on n'investit absolument en rien dans cette Ville ou est-ce que c'est juste la chance, peut-être la bonne gestion de votre part. Je n'en sais rien. Aujourd'hui, on n'a pas d'éléments chiffrés sur ce point. Vous voulez me répondre ou je continue ? »

**Mr le Maire :** « Allez-y. »

**Mr PEREIRA :** « J'en ai beaucoup donc j'ai peur que vous soyez perdu après. Page 14. Tout le monde y est, c'est bon ? Le prélèvement SRU, on pourrait connaître les prélèvements parce que vous avez dit que vous étiez en négociation, que vous n'étiez pas d'accord, etc. Mais on ne connaît pas. Encore pour une fois, pour un rapport budgétaire, il aurait intéressant d'avoir des éléments chiffrés sur ce que l'on a payé et ce qui est prévu. Sur la page 15, sur les dépenses de personnel, même chose, il aurait été intéressant de savoir le poids de la sous-traitance et des délégations de service public dans ces deltas. Page 16, sur les intérêts de la dette. Après, vous allez me dire que je me suis trompé de page. Sur la page 16, sur les intérêts, il aurait été intéressant de connaître quel montant nous allons devoir emprunter concrètement avec le pôle culturel et les augmentations de matériaux qui à mon avis, vont faire augmenter largement la part des intérêts dans le poids du budget. Page 17, sur votre tableau d'investissement 2023, il y a plusieurs lignes, je reconnais, vous avez encore une fois beaucoup de volonté, beaucoup de vœux pieux pour un total de 12 900 000 € avec aucun détail sur quelle est la part pour l'acquisition de véhicules électriques. On ne sait même pas combien de véhicules vous voulez acheter. Aucun détail sur la rénovation de l'installation au rez-de-chaussée de la crèche Anne Frank, transformation d'appartements au premier étage. Aucun détail de prix. Encore une fois, il aurait été pertinent pour un rapport budgétaire d'avoir de détails budgétaires. Je précise également qu'il est assez étonnant de voir sur ce tableau d'investissements aucune ligne concernant nos écoles sachant que les parents se plaignent sur tous les sites scolaires de l'état de l'école. Il y a d'ailleurs une pétition. »

**Mr le Maire :** « Pétition que vous avez monté avec les parents d'élèves et vous mélangez encore une fois en tant qu'éthique votre rôle et votre rôle de parent d'élève. »

**Mr PEREIRA :** « Je pensais que ce n'était pas un débat, vous avez dit. »

**Mr le Maire :** « Vous me parlez autrement. Vous vous comportez normalement. »

**Mr PEREIRA :** « Je me comporte normalement, mais vous me coupez la parole et vous mentez en plus. Je ne vous permets pas de faire de la diffamation. »

**Mr le Maire :** « Quel est l'exercice que nous faisons ? Ce n'est pas le budget. C'est le débat d'orientations budgétaires. »

**Mr PEREIRA :** « Et bien, laissez-moi débattre sur le budget s'il vous plaît, merci. »

**Mr le Maire :** « Vous ne débattez pas, vous êtes en train de faire une litanie de questions qui n'ont ni queue ni tête. C'est tout. Dites-nous quelle est votre position, dites-nous comment il faudrait orienter les investissements, les fonctionnements, etc. Dites-le-nous. Ça permettra de savoir, écoutez. Franchement. On est en train de confronter des opinions. Dites-nous quelle est votre opinion plutôt que de dire, à la page untel, il se passe des choses. »

**Mr PEREIRA :** « Je pense qu'un élève de seconde aurait fait sûrement mieux. Encore une fois. »

**Mr le Maire :** « Ce n'est pas vous l'élève de seconde, on est bien en dessous, on est d'accord ? »

**Mr PEREIRA :** « Je ne vous permets pas encore une fois, vous êtes en train d'être diffamant. Ce n'est vraiment pas agréable. »

**Mr le Maire :** « Que ce soit constructif. »

**Mr PEREIRA :** « Soyez-le vous-même. Vous êtes en train de me dire que je n'ai pas le niveau de seconde. »

**Mr le Maire :** « Vous me dites que ce n'est pas digne d'un élève de seconde ce que l'on a fait. »

**Mr PEREIRA :** « Ouais. »

**Mr le Maire** : « C'est bien pour les services, il y a du personnel derrière. »

**Mr PEREIRA** : « On continue ? »

**Mr le Maire** : « Évidemment, c'est l'irrespect permanent. Alors, continuez. »

**Mr PEREIRA** : « Donc comme je disais, il n'y a rien sur les écoles, aucun investissement de prévu pour les écoles. Je vous précise que mes enfants sont scolarisés à l'école Thiers donc je ne lance pas de pétition sur les écoles Fougères. Où je pourrais lire effectivement la pétition, mais ce n'est pas le lieu. Il y a un paquet de choses à remettre en état. Et je suis assez étonné de ne rien voir. Vous voulez une vision, je pense que ça aurait été intéressant de remettre en état nos écoles qui manquent cruellement d'investissements depuis que vous êtes élu. Page 21, page 23, excusez-moi. Sur les effectifs, encore une fois, il est à noter que les effectifs sont encore en baisse. On le sait, les employés administratifs sont en grande souffrance dans la Ville et je pense que si le nombre chute, il est en partie le résultat de la difficulté que la Ville a de plus en plus à recruter des personnes, car la gestion humaine est de plus en plus catastrophique. Je pense qu'il faut vraiment s'atteler sur le sujet pour le bien-être de nos employés administratifs. Page 25 excusez-moi, vous avez un tableau. »

**Mr le Maire** : « Vous avez préparé Mr PEREIRA, alors suivez parce qu'on ne va pas être là à se dire, tiens il a oublié. Je vous la coupe la parole parce que très simplement c'est incompréhensible. Je ne suis pas le seul à le penser. »

**Mr PEREIRA** : « C'est vous qui avez souhaité que je lise page par page. Page 25, orientations. »

**Mr le Maire** : « Si vous haussez le ton, on ne répondra pas. »

**Mr PEREIRA** : « Page 25, vous avez fait un tableau avec cinq items sur lequel on a une colonne actions à mener ou déjà en place. Pouvez-vous savoir lesquelles sont déjà mises en place ? Pour le coup, on n'a aucune idée de ce qui est mis en place et de ce qui n'est pas mis en place. Page 31, concernant le CLSPDR, rebelote, je suis assez étonné de voir qu'en mars 2021, nous avons délibéré la mise en place du CLSPDR et que deux ans plus tard, toujours aucune organisation. Pour la boutade, vous mettez page 32 qu'on aura compris que vous faites tout pour la sécurité de la Ville, bah moi je ne l'ai pas vraiment compris. Je voulais juste le mettre. Je vais être plus simple là parce que comme il n'y a aucun élément chiffré de la page 31 à la page 41, je vais plutôt vous faire part de ce que je pense. Donc je reviens sur les écoles. L'école Fougères qui a fait cette pétition, l'école Thiers qui a encore un échafaudage comme escalier pour accéder au réfectoire. Vous parlez des tablettes que vous souhaiteriez également fournir aux écoles, ce qui est très bien. En mars 2021 également, nous avons délibéré pour obtenir une subvention pour fournir déjà ce matériel aux écoles. Je pense qu'il aurait été pertinent de nous présenter pourquoi ça n'a pas été fait depuis mars 2021. Sur la page 36, sur la notion de coworking, pour information, il y a déjà un espace de coworking. Vous disiez que c'était le premier, mais il y en a déjà un qui existe chez un commerçant. Non je ne parlais pas de mon commerce. Chez un autre commerçant qui vient de s'ouvrir, qui est sur l'avenue de la Résistance, pour information. Sur le handicap, vous mettez que vous êtes en train de poser un diagnostic. Ça fait neuf ans que vous êtes élu, je pense que c'est un peu long pour un diagnostic. Comme je l'ai fait remarquer à Mme RATEAU lors de la commission qu'elle a la gentillesse de présenter sur le handicap, je trouve dommage que les affaires sociales au Raincy ne soient vues uniquement que sous le prisme du CCAS et jamais autrement. Je trouve bien également la volonté, je vais vous féliciter, de vouloir mettre en place une épreuve paralympique pour les JO 2024. La seule problématique est que notre Ville n'est absolument pas adaptée aux personnes à mobilité réduite, ce qui est fort dommage. Pour synthétiser ou pour conclure, je trouve que ce rapport n'a aucune vision concrète, aucun élément concret ne nous a été présenté et j'ai hâte d'écouter vos réponses puisque j'en suis certain, elles seront toutes concrètes. Merci. »

**Mr le Maire** : « Comme c'est un débat, il faut que je puisse vous répondre à cette litanie de questions, mais c'est vrai que je ne m'attendais pas à cela. Pourtant je commence à vous connaître un peu, mais je ne m'attendais pas à ça. Je pensais vraiment que vous alliez proposer des choses en contrepoint, en disant que vous étiez différent, que vous aviez une vision différente. Ça n'est pas le cas. Vous ne proposez rien et vous êtes dans la critique. Bon, bah écoutez, ce n'est pas ça l'opposition quand même. Je ne suis pas sûr que lorsque vous vous êtes présenté, vous étiez dans cette vision. Ce n'est pas possible. Vous nous dites qu'il n'y a pas de chiffres. Je vous rappelle qu'un budget a des chiffres, un rapport d'orientations budgétaires, il y a des chiffres aussi, mais qui sont des orientations évidemment. »

*Cette séance est là pour pouvoir débattre. Elle n'est pas là pour essayer le Maire ou son équipe municipale. C'est de pouvoir dire je ne suis pas d'accord avec ça et dire j'ai une autre pensée. Mais on ne comprend pas votre pensée. Je ne l'ai jamais comprise. Mais là encore moins. Vous dites que les Raincéens payent plus d'impôt. J'ai été cash. Je ne suis pas responsable des bases. En plus, c'est vous qui dites ça que les Raincéens payent plus d'impôts. Mais qui est responsable des bases, ce n'est pas moi, qui ai fait voter la loi en 2018, qui a indiqué qu'il fallait que les bases augmentent avec le niveau de vie, Mr PEREIRA, c'est cela le sujet. Donc les Raincéens n'ont pas à payer plus d'impôts par la question des taux. Si nous avons fait le choix de baisser très modestement les taux, c'est parce que justement on n'a pas voulu en rajouter. C'est ça qui est important. Vous parlez des investissements et des ratios. Le ratio que j'ai présenté est celui qui illustre la pression fiscale exercée sur les habitants. C'est ça le sujet. Vous ne me dites pas, ah oui, mais les autres, on ne voit pas ce qu'ils ont investi. Ce n'est pas le sujet. La politique de chaque Ville est différente. Il y en a qui investissent plus à certains moments, moins à d'autres, qui ont des politiques de fonctionnement extrêmement basses, externalisées ou non. Il y en a qui veulent embaucher à tout prix et qui sont du côté de la dépense publique. Suivez mon regard, c'est vous, vous êtes toujours du côté de la dépense publique. »*

**Mr PEREIRA :** « Encore une fois, je ne vous permets pas de parler à ma place. Répondez aux questions au lieu de porter un jugement sur ce que je dis. »

**Mr le Maire :** « Je réponds justement, monsieur, essayez de comprendre. À chaque fois, vous me dites que je suis désobligeant à votre égard, mais essayez de comprendre. Je vous dis que les ratios qui sont présentés, la moyenne de la strate, l'effort fiscal c'est un élément effectivement qui est représentatif de la pression sur les habitants. Cet effort fiscal est bien moins important que la moyenne de la strate. Vous me dites oui vous n'avez pas mis d'investissements. Mais vous comprenez qu'on parle de choux, de carottes, de pavés, on parle de choses complètement différentes. »

**Mr PEREIRA :** « Vous voyez bien qu'on a un point de vue différent. Vous pensez qu'il faut décorer les investissements de ça, moi je ne pense pas. Je pense qu'effectivement, c'est au regard du fait que vous n'investissez pas. Ce n'est pas du tout une question de compréhension, c'est une question de vision. Vous n'avez aucune vision d'investissement et ça se traduit dans votre lecture, c'est tout. »

**Mr le Maire :** « Pas du tout, monsieur, vous me parlez de chiffres. Moi, je vois la pression fiscale. Vous me parlez aussi de la pression fiscale à un autre moment, à la page 42 et demie, etc. OK, très bien. Moi, je vous dis que le ratio qui a été présenté est celui qui détermine la pression fiscale sur les habitants et je vous dis par la preuve qu'elle est beaucoup moins importante que dans les autres villes. Évidemment, je ne vous ai pas dit qu'on a fait un parc aquatique, je ne vous ai pas dit qu'on avait fait l'avenue de la Résistance, je ne vous ai pas dit qu'on avait fait tous les travaux dans l'école de Fougères, je ne vous ai pas dit qu'on avait fait des réhabilitations dans de nombreuses classes, que comme l'a dit Marie-Thé CORDONNIER, on a préparé effectivement pour que l'on n'ait pas à construire un collectif scolaire parce qu'on a eu cette idée et cette ingénierie de l'idée scolaire, évidemment qui est différente. Il y a ceux qui sont consommateurs qui disent : on veut des écoles, on veut des écoles. Nous, on dit qu'on ne veut pas d'écoles, mais on veut simplement rentabiliser et faire que dans nos écoles, il puisse y avoir simplement des classes pour accueillir nos enfants avec la meilleure qualité. Si les deux classes qui ont été fabriquées, construites sur l'école Thiers et qui seront à disposition d'ici à quelques mois je l'espère, à la rentrée, et on le déterminera à la fin du mois de mai, c'est de l'investissement. On ne peut pas dire que rien n'est fait. Tout le travail qui est fait pour déboucher les toilettes toutes les semaines, c'est un travail et évidemment je souhaite rencontrer la communauté scolaire et Marie-Thé CORDONNIER pour qu'on arrête de dépenser de l'argent sur ces sujets-là. Plutôt que de déboucher les toilettes à l'infini, on préfère investir dans des choses, c'est extrêmement concret évidemment. Et lorsque vous nous parlez par exemple du personnel, c'est un choix qui a été fait, mais vous ne savez quelle était la situation il y a quelques années quand il y avait 325 employés municipaux. On constate aujourd'hui sur un même service qui n'a pas été externalisé la productivité, mais c'est un gros mot pour vous peut-être la productivité. Si vous n'écoutez pas ce que je vous réponds évidemment, on ne va pas pouvoir y arriver. Mais la productivité, elle existe et quand les Raincéens nous écoutent, savoir que du personnel travaille vraiment à temps plein en étant payé à temps plein, je pense qu'ils s'en sortent. Si on avait gardé 325 employés municipaux, on n'aurait pas fait l'économie de 2,5 millions d'euros par an sur ces sujets alors même que vous parlez d'externalisation en permanence. Ces sujets d'externalisation ne déterminent pas des coûts supplémentaires, mais des coûts en moins et avec une qualité de service. Mais voilà, on ne peut pas être comme cela.

*Vous nous parlez des 12,9 millions d'euros que nous avons mis dans l'orientation budgétaire pour vous donner les grandes masses, évidemment la précision sera dans le budget. Mais c'est une question de compréhension, encore une fois. L'effectif du personnel, on est cash, on vous le dit. Vous allez dire du côté du personnel, il faut plus d'employés. Oui c'est vrai que dans certains secteurs, mais nous n'avons pas de difficultés à embaucher parce que les dernières annonces que l'on a formulées, on a ce qu'il faut en nombre, mais après ce que l'on veut, c'est la qualité du personnel. On ne veut pas embaucher n'importe qui. C'est le problème de toutes les collectivités, toutes les entreprises. Vous avez été dans une entreprise, vous savez ce que c'est. Ce n'est pas un long fleuve tranquille. Ce n'est pas toujours facile de travailler avec des gens qui peuvent avoir des accidents de la vie ou avoir des difficultés. Voilà donc une série de réponses que j'essaie de formuler sans réegrainer la série des pages. Vous m'avez interpellé sur la loi SRU. Je vous dis, et cela vous a été dit par plusieurs élus qu'on est en discussion avec le Préfet pour savoir à quelle sauce on va être mangé sur la pénalité SEU et vous dites, on n'a pas le chiffre. Ça veut dire que vous n'entendez pas ce que l'on vous dit. Et là, vous voyez le débat, pour moi, ça n'est pas un débat. J'espère que vos collègues auront d'autres questions à poser ou peut-être les mêmes, mais formulées d'une autre façon pour qu'on soit au cœur de sujet et qu'ils puissent me dire, non on n'est pas d'accord là-dessus pour telle ou telle raison, mais pas égrainer une lecture de dernière minute qui fait qu'on a du mal à vous répondre. Donc je comprends que vous n'êtes pas d'accord avec ce que l'on fait, mais entre nous, quand il y a un bal de l'école, ça se passe plutôt bien quand même. Les enfants sont contents. Je crois. Quand la qualité de l'air y est dans deux écoles élémentaires sur trois, je trouve que les parents sont plutôt contents. Quand on apporte au niveau de la réussite éducative des éléments qui vont permettre à chacun en école maternelle, en école élémentaire, d'avoir le petit plus qui va faire que ce n'est pas les mêmes que dans les autres villes, et, quelle que soit l'obédience politique. Nos écoles, c'est ce qui fait que les gens veulent venir dans notre Ville. Vous êtes le seul à dire ça ne va pas. Évidemment qu'il y a des choses à améliorer, c'est évident et c'est tous les jours, mais on essaie de faire avancer la machine pour faire qu'on garde cette attractivité. Et l'attractivité, pourquoi on a des profs qui sont meilleurs que dans d'autres communes ? Ce n'est pas nous qui les choisissons, parce que la Ville est attrayante, parce que l'Éducation nationale est une récompense pour les enseignants que de venir au Raincy. Évidemment, on arrive à avoir, pas tout le temps, mais dans la majeure partie des cas les meilleurs. Ce n'est pas le Maire qui fait ça. Mon prédécesseur avait la même chose et il en bénéficiait en tant que maire, bah moi j'en bénéficie aussi et on essaie tant bien que mal d'apporter les différents éléments qui vont permettre de pousser ça. Qu'est-ce qui fait une envie de sport dans les écoles ? Vous n'en avez même pas parlé. J'aurais été à votre place, j'aurais dit, mais attendez, moi je voudrais savoir ce que font les éducateurs terrestres puisque le Président MACRON a dit qu'il fallait une demi-heure par jour. On a découvert effectivement après, mais moi je pensais très sincèrement que c'étaient les éducateurs terrestres qui allaient le faire, ce sont les professeurs des écoles, les enseignants. En plus, la Ville apporte cela et ce n'est pas rien parce que dans d'autres communes, il y a zéro, il n'y a rien. Quand il y a une convention de passée avec le tennis avec l'aval de l'Adjoint au Maire en charge du sport pour que nos enfants fassent, etc. Vous n'en parlez pas. Quand le parc aquatique, Marie-Thé CORDONNIER en a bien parlé, que les enfants apprennent à nager, que ceux qui n'ont pas encore appris à nager complètement, qui sont fans les encouragements, qui vont être repris, etc. Tout ça, vous n'en parlez pas. Pourtant, vous pourriez en parler en creux en disant ça c'est bien, mais je préférerais faire ça, etc. C'est ça le débat d'orientations budgétaires, c'est ça le débat sur le rapport d'orientations budgétaires. Vous me voyez engagé Mr PEREIRA pourquoi ? Parce que j'ai l'impression qu'on est à côté de la plaque, vraiment et je ne souhaite pas vous le dire à chaque fois. Évidemment que je souhaite un débat, vraiment je vous invite dans 15 jours, on se voit en tête à tête et puis on met tout à plat sur la gestion municipale, mais qu'on ne parle pas des choux, des carottes, des briques et autres choses, qu'on parle de la gestion municipale et que vous puissiez vous exprimer là-dessus. C'est ce que j'attends. Vous formez un groupe avec Mme TCHARLAIAN, vous devriez être fiers de porter une parole politique. Votre parole est d'égrainer en fait des pages. Si je suis emporté vraiment, c'est parce que ma conviction est que vous pouvez apporter des choses à cette Ville, que vous avez des idées, mais vous les formulez mal et si vous les formuliez autrement, je suis sûr qu'on arriverait à avancer beaucoup plus. Voilà ce que je pouvais vous dire pour répondre à vos questions. Qui souhaite reprendre la parole ? Mr RONDEPIERRE, non ? Vous ne voulez rien dire, Mr RONDEPIERRE ? Ou Mr CUADRADO ? Je ne sais pas. Allez-y. Qui parle pour votre groupe ? »*

**Mr CUADRADO :** « On va être plusieurs à s'exprimer Mr le Maire. »

**Mr le Maire :** « Qui va parler ? »

**Mr CUADRADO :** « Ne vous énervez pas. Tout va bien se passer Mr le Maire. »

**Mr le Maire** : « Non, non Mr le Maire, ah vous voyez. »

**Mr CUADRADO** : « Promotion. »

**Mr le Maire** : « Vous savez, j'ai fait quand même un peu de théâtre dans ma vie. Regardez. »

**Mr CUADRADO** : « Vous n'avez pas précisé la Ville donc tout va bien se passer. »

**Mr le Maire** : « Vous avez un sourire, il était très différent des autres. Je vous assure. »

**Mr CUADRADO** : « Ce n'est pas mon ambition d'être Maire du Raincy, si ça peut vous rassurer. »

**Mr le Maire** : « Je ne suis pas inquiet par ce genre de sujets. L'avenir nous dira exactement ce qu'il sera et sera élu qui voudra. Ce n'est pas le sujet. Dites-nous qui va intervenir, que l'on sache, que l'on puisse organiser. »

**Mr CUADRADO** : « Je vais m'exprimer, je pense que mon collègue s'exprimera également. »

**Mr le Maire** : « D'accord, vous serez deux à vous exprimer pour votre groupe. »

**Mr CUADRADO** : « Absolument, tout à fait. »

**Mr le Maire** : « Parfait. »

**Mr CUADRADO** : « Mais c'est intéressant d'évoquer les règles du rapport d'orientations budgétaires Mr le Maire maintenant puisque c'est vrai que parfois, dans certaines collectivités territoriales, ce qu'il se passe, c'est qu'il y a un tirage au sort pour savoir qui s'exprime en premier de la majorité ou des oppositions. Il est intéressant aussi de savoir qu'il y a un vrai partage du temps de parole puisqu'on a constaté que la majorité s'est exprimée pendant deux heures et que dès qu'un collègue de l'opposition s'exprime de la façon qui lui convient, tout de suite des jugements de valeur sur sa façon de s'exprimer ou d'émettre une idée, tout de suite il y a de choses qui sont dites. »

**Mr le Maire** : « Le débat. »

**Mr CUADRADO** : « Je regrette quand même que le débat ne soit pas aussi serein qu'il devrait se faire. »

**Mr le Maire** : « La sérénité, vous savez elle existait cette sérénité là où vous n'étiez pas, à la commission de la vie municipale où était Mr PEREIRA, où il n'a quasiment rien dit. Dites-nous ce que vous avez sur le cœur. »

**Mr CUADRADO** : « Il n'y a pas de problème donc vous êtes en train de sous-entendre que c'est moi le problème sauf que c'est la première fois que je m'exprime autour de la table et on a vu que vous avez perdu vos nerfs juste avant que je m'exprime et pourtant, je n'avais rien dit. Donc ce n'est pas grave. Je pense que ce qui est intéressant effectivement pour les Raincéens, c'est de savoir le fond des sujets et donc justement ce débat d'orientations budgétaires qui comme chaque année, témoigne Mr le Maire et je le reconnaiss bien volontiers, d'une volonté de faire et c'est tous les ans la même chose. La volonté de faire vous l'avez, vous la témoignez, elle est écrite, on en a entendu parler pendant deux heures, mais aussi, malheureusement pour vous, le rapport d'orientations budgétaires, il dresse aussi le constat et le bilan de tout ce qui vous n'avez pas fait. Ça, c'est la réalité des faits. Et quand vous nous demandiez ce que nous, on ferait, c'est qu'on mettrait le handicap au cœur de chaque politique publique, que ce soit en matière de sport, que ce soit en matière de mobilité ou que ce soit en matière d'emploi. Force est de constater que depuis 2014, la Ville du Raincy ne respecte pas trop la loi de 75 portée par Mme Simone VEIL qui a mis au cœur des politiques publiques justement le handicap et encore moins celle de Jacques CHIRAC, mais je n'aurai pas l'outrecuidance de vous rappeler toutes mes lois de notre pays qui imposent de justement mettre le handicap au cœur des politiques publiques. Ce que l'on vous demande, c'est de faire ce que vous dites et d'agir concrètement pour le quotidien des personnes porteuses de handicaps. Vous parlez souvent de propositions, des propositions, on en a fait. »

*Elles ont même été acceptées par le Conseil Municipal à l'unanimité, notamment sur l'autisme Mr le Maire, mais ça fait presque plus d'un an et demi qu'on avait formuler un vœu que je vous recommanderai bien volontiers dans lequel il y avait des propositions concrètes pour l'autisme. Force est de constater que rien n'avait été fait. D'ailleurs, je pourrais égrainer d'autres propositions et j'aime à commencer par les propositions puisque souvent vous dire qu'on n'en fait pas. Sur le harcèlement scolaire, on vous avait demandé de faire un véritable plan communal sur le harcèlement scolaire. Je ne dis pas là que rien n'a été fait parce que de choses ont été faites et lorsqu'on avait débattu sur le vœu à l'époque, on avait reconnu que des choses avaient été faites, mais on peut aller plus loin. C'est aussi le débat d'orientations budgétaires, c'est que l'on doit aller plus loin. Notamment aussi en matière d'investissements sur notre Ville. Alors j'ai évidemment lu le rapport comme tous mes collègues, on parle de phase 2 sur la voirie, notamment sur l'avenue de la Résistance, sauf que la phase 2, on en parle depuis un petit moment et la façon dont c'est écrit dans le rapport, on ne sait pas vraiment en quelle année elle va commencer cette phase 2. Est-ce que c'est 2023 ? Est-ce que c'est 2024 ? Est-ce que c'est 2025 ? Ou dans 10 ans ? C'est la question que je peux vous poser. En matière de stationnement et de circulation, évidemment d'énormes problèmes relevés par les commerçants, mais pas seulement, tout simplement par les administrés, même lorsqu'il s'agit d'emmener ses enfants à l'école. Ça devient compliqué la circulation au Raincy et pour cause, des travaux qui partent dans tous les sens. On voit apparaître des bornes de recharges électriques, très bien, aussi pour stationner son vélo, on les voit apparaître comme ça du jour au lendemain sans aucune communication. On assiste véritablement à une Hidalgoisation de la Ville du Raincy. Oui Hidalgoisation de la Ville du Raincy. Donc moi je ne comprends pas, pas de concertation, pas de communication. C'est une bonne transition parce que les services pour la plupart sont externalisés. Alors attention, moi je ne jette pas la pierre du tout aux agents de la Ville qui travaillent et qui font un travail extraordinaire. Simplement une chose, c'est qu'on constat qu'à chaque fois, vous passez par des prestations de services pour faire les choses, d'ailleurs ce rapport d'orientations budgétaires en est l'exemple puisque vous nous l'avez dit lors du Conseil de février dernier qu'il y avait un Cabinet de conseil qui vous avait assisté pour le faire Mr le Maire. Je me permettrai d'ailleurs une petite remarque sur ce rapport d'orientations budgétaires. Je ne vois pas, Mr le Maire, ce que la Chambre Régionale des Comptes vous a demandé, le plan pluriannuel d'investissement. Où est-il ? Alors on voit à l'ordre du jour les stratégies par politique publique, mais ce n'est pas un PPI. Je vais quand même vous rappeler ce qu'est un PPI. C'est d'estimer les coûts d'investissements nécessaires pour les projets ainsi que les recettes attendues venant de votre politique fiscale. Mais peut-être que pour les Raincéens c'est intéressant de savoir. »*

**Mr le Maire :** « On sait que vous êtes un sachant. »

**Mr CUADRADO :** « Il est intéressant de savoir qu'il n'y a pas de plan pluriannuel d'investissement dans le rapport d'orientations budgétaires. Pourquoi c'est important de le savoir Mr le Maire ? C'est important de le savoir parce que ça veut dire tout simplement que vous naviguez à vue en fait dans vos projets. En témoigne le centre culturel Thierry Le Luron avec des coûts qui ont doublé, voire triplé depuis 2017, neuf ans pour sortir un centre culturel. C'est pour ça qu'il faut un PPI, parce qu'un PPI, il nous est explicité en début de mandat et il est révisé chaque année dans le rapport d'orientations budgétaires donc là on ne voit pas de plan pluriannuel d'investissement. C'est important parce que vous nous parlez, Mr le Maire du métro, ligne 11. Là aussi il faut parler du financement. Je vous interrogeais lors du dernier Conseil Municipal sur le montant que l'Etat va mettre dans le contrat plan État-Région-mobilités dans lequel logiquement vous allez porter du coup le métro ligne 11. Je le reconnaiss bien volontiers, lors du dernier Conseil, vous avez dit, Mr le Maire, que vous saviez combien l'Etat va mettre sur la table dans le contrat plan État-Région. Mr le Maire, est-ce que depuis, vous savez combien l'Etat va mettre dans le contrat plan État-Région ? C'est la question que je vous renouvelle. Et si vous ne savez pas Mr le Maire, ce n'est pas grave. Comme je vous l'ai dit, il y en a plein d'autres élus qui ne savent pas. Mais vous savez, ne pas savoir ce n'est pas grave. Il y a plein de choses que je ne sais pas. La seule différence entre vous et moi, c'est que je ne prétends pas savoir des choses que je ne sais pas et je ne dis pas aux gens, ça va être comme ça alors que je ne sais pas. C'est ce que vous nous faites croire depuis maintenant 2014. C'est ça la réalité. Désolé, ça ne vous plaît pas, mais c'est la réalité. Très bien. Vous avez évoqué aussi l'urbanisme de la Ville. C'est intéressant, c'est même très intéressant parce que vous dites que vous ne voulez pas urbaniser la Ville. Les faits témoignent du contraire quand même. Si on peut avoir une garantie à l'occasion de ce rapport d'orientations budgétaires, c'était la page 33, mais je ne vais pas égrainer les pages non plus, si on pouvait avoir une garantie sur l'Ermitage, que l'Ermitage ne va pas être urbanisé quand on a pu le voir avec Cauro par exemple. Si on pouvait avoir des engagements concrets, des promesses concrètes, mais surtout des promesses qui seront tenues, c'est ça que l'on veut. On veut du concret, Mr le Maire. Aujourd'hui, ce que l'on veut dans ce débat, et ce sera ma conclusion, c'est qu'un euro imposé doit être un euro bien dépensé et qui est utile à l'administré et aux Raincéens.

*On ne veut pas d'autosatisfecit comme vous l'avez fait. On veut simplement une politique budgétaire claire avec une vision claire, pas de promesses non tenues, pas de projets bancals comme on l'a vu avec la piscine municipale. C'est le cas de le dire, ça prend l'eau de partout avec des défaillances de partout. On ne va pas vous faire le coup à chaque fois des photos, Mr le Maire, ce n'est pas ce que je souhaite et ce n'est pas ce que j'ai voulu faire. Écoutez, au prochain Conseil Municipal, je vous donnerai les photos, il n'y a pas de problèmes. Voilà. Donc on veut des projets clairs, un budget clair, un euro dépensé, un euro bien utilisé sur les services publics. C'est important, on ne veut pas que les Raincéens, quand ils vont au service urbanisme, on leur réponde vous n'avez qu'à lire le plan local d'urbanisme, franchement c'est un peu fort. Le service public, il est là pour assister les gens, il n'est pas là pour les renvoyer vers des documents techniques et administratifs. Il en va de même pour l'état civil. Les gens doivent pouvoir avoir un rendez-vous pour faire leurs papiers d'identité. C'est ça la réalité des faits. Ils ne doivent pas avoir de trous dans les voiries, ils doivent pouvoir circuler dans leur Ville, ils doivent avoir un service de qualité, un service efficient, un service performant et pas un service qui ne coûte pas cher parce qu'ils payent des impôts, très cher pour le coup. Merci, Mr le Maire. »*

**Mr le Maire :** « Merci beaucoup. Je ne sais pas quoi vous répondre parce que vous avez simplement un positionnement politique-là qui est beaucoup plus politique effectivement que votre collègue. Vous avez pris comme ça au hasard quelques éléments sans les ordonner. Sans les ordonner et on peut répondre à chacun des points. Mais on va laisser votre groupe finir puisque je pense qu'il faut quand même qu'on ait l'ensemble de vos réflexions collectives à vous quatre. Qui prend la parole dans le groupe ? Mr RONDEPIERRE. »

**Mr RONDEPIERRE :** « Merci beaucoup, Mr le Maire. D'ores et déjà, je suis presque satisfait ce soir puisqu'on a enfin si j'ose dire, si nos réflexions sont retenues, nos propositions, on aura enfin un débat puisque ce n'est pas forcément de votre fait, c'était la période sanitaire qui voulait ça, vous faisiez souvent le débat d'orientations budgétaires et le vote du budget quasiment juste après ce qui faisait que quoi qu'il arrive, on pouvait vous proposer ce qu'on voulait, rien n'était retenu et nous le savions d'avance que les dés étaient pipés. Alors quand je lis ce rapport que vous nous faites, effectivement je rejoins mon collègue Nicolas CUADRADO, je trouve qu'il y a de bonnes choses, il y a une volonté de faire, il y a une vision qui laisse rêveur. Je trouve que c'est plutôt pas mal. Le seul problème, c'est que je n'ai pas l'impression de vivre dans la même Ville. J'ai même l'impression et c'est ça le problème, c'est de lire la même chose d'une année à l'autre. On retrouve d'ailleurs les mêmes reports d'investissements, l'ascenseur de l'Hôtel de Ville en est un exemple concret, et les mêmes promesses. Mme BEAUFREMEZ en parlait tout à l'heure, la venue du poissonnier, c'était la même promesse que vous nous avez servie trois semaines avant l'élection municipale, elle était bien pratique celle-ci. Dont acte Sonia. J'espère que nous l'aurons. Si je peux terminer mon propos s'il vous plaît, Mr LAMBLIN. Si bien que quand je regarde ça, je ne vais pas vous surprendre en vous faisant cette réflexion que j'ai eue, c'est que je retrouve quelqu'un que je connais bien au Raincy, j'ai envie d'aimer, mais malheureusement c'est compliqué, c'est le Docteur Jean-Michel et Mister GENESTIER. C'est une fois de plus cette personne qui me fait de belles promesses, ça fait 20 fois que vous faites la même chose, et qui derrière les actes ne suivent pas. Peut-être que ce rapport d'orientations budgétaires va être suivi d'actes dans le budget. Arrêtez avec cette chimère vraiment. Je n'attaque personne. »

**Mr le Maire :** « Les attaques personnelles, ce n'est pas bien. »

**Mr RONDEPIERRE :** « Je ne vous attaque pas. Je vais poursuivre mon propos, Mr le Maire, je n'ai pas eu l'indécence de vous couper. »

**Mr le Maire :** « Autant de temps que vous voulez. »

**Mr RONDEPIERRE** : « Je n'ai pas eu l'indécence de vous couper pendant les deux heures de débat. Ce que je voulais vous dire par rapport à ce rapport, c'est que déjà il y a une chose, Mr Émile DE GIRARDIN Député qui disait gouverner, c'est prévoir et ne rien prévoir, c'est aller à sa perte. Et le problème, c'est que quand on voit ces orientations budgétaires, vous nous parlez d'un emprunt à hauteur jusqu'à 5 000 000 € et la conséquence de cet emprunt, c'est le fait que vous avez manqué de vision au niveau de la politique que vous menez et qui fait que vous avez reporté des investissements et aujourd'hui, on va emprunter 5 000 000 €, peut-être un peu moins, mais quoi qu'il arrive, on va emprunter à un taux qui sera nettement plus élevé que ce à quoi on aurait pu emprunter il y a quelques années. Mais c'est à l'image par exemple du dos-d'âne que vous avez installé allée du Plateau en face du cimetière et qui a été retiré puisqu'il était illégal. Une fois de plus, vous n'avez pas prévu et vous avez dépensé l'argent du contribuable à des fins qui finalement n'ont pas servi. La deuxième chose que l'on voit à travers ce rapport, c'est effectivement la fuite des cadres et le manque cruel de personnel communal pour pouvoir offrir un bon service aux Raincéens. Je ne vais pas critiquer le personnel en place, ils font un travail formidable, ils ont d'ailleurs beaucoup de courage de rester dans les conditions qui sont les leurs aujourd'hui. Et le problème, je me suis livré à un petit calcul Mr le Maire. Cette année encore, on découvre que le personnel diminue de 8 %, mais on découvre surtout qu'en neuf ans, avec Jean-Michel GENESTIER, le personnel a diminué de 50,2 %. Vous aurez beau écrire quasiment à toutes les pages que c'est dû aux agents qui partent à la retraite, etc. Vous ne nous ferez pas croire qu'il y a eu une fuite voire une chasse aux sorcières. D'ailleurs, j'ai encore le souvenir de votre prédécesseur qui disait « j'espère qu'il n'y aura pas de chasse aux sorcières ». Je me rappelle d'ailleurs à l'époque certains autour de cette table avaient rigolé, avaient pris son propos pour des propos d'un mauvais perdant. Force est de constater que finalement il avait bien senti les choses. Le résultat de tout ça avec ces reports incessants c'est que comme chaque année, on va avoir un budget peu ambitieux. On nous fait pleins de belles propositions, on se dit tiens ça va super, mais on sait encore une fois ce qui va en être, j'espère me tromper et la conséquence, c'est que les équipements publics se font attendre, je pense, notamment au théâtre et que certains équipements publics sont dans un état de délabrement assez avancé. La crèche Anne Frank en est un exemple assez récent. Je pense que si je ne m'étais pas saisi du sujet et que je n'avais pas alerté la presse, Mr GENESTIER n'aurait pas fait le nécessaire. Il y a également le tennis, d'ailleurs je remercie Didier GERVAIS d'être intervenu là où Jean-Michel GENESTIER ne l'a pas fait. Il y a également les équipements sportifs, les écoles. Malheureusement certaines sont dans un état assez déplorable. Le nouveau dojo, j'invite les Raincéens à venir le voir. La Raincéenne, c'est son nom. Ils seraient très surpris de voir son état. Et donc une fois encore, ces beaux investissements que vous nous promettez ne sont pas suivis d'actes. Mais alors du coup, comme vous n'utilisez pas l'argent à bon escient en faveur des Raincéens, vous nous faites votre énième coup de communication. Les impôts vont baisser. Alors celle-là, vous l'aimez bien Mr le Maire. Les impôts vont baisser. Mais ce qui baisse en réalité, c'est le service proposé aux Raincéens, mais pas le prix de ces services puisqu'on nous a fait voter, et nous avons d'ailleurs tous voter contre, en tous cas je parle pour mes collègues de l'opposition, l'augmentation des tarifs, notamment les prestations culturelles. On rappelle qu'il n'y a pas de théâtre donc augmenter les prestations culturelles pour les enfants des Raincéens, ils apprécieront. Derrière, on nous dit, voilà les impôts vont baisser, mais en réalité, chaque service que le Raincéen voudra payer, chaque service que l'on voudra bien lui laisser utiliser, il va le payer plus cher. Donc finalement cette baisse d'impôt est un énième coup de communication. Pas de vision, une fuite du personnel et notamment des cadres, je l'ai dit, des équipements inexistant, absents voire dégradés et du coup, ceci m'amène à la conclusion. Et pour la conclusion, elle n'est pas compliquée Mr le Maire, j'ai repris la vôtre et j'ai pris les trois axes que vous vous êtes fixés et les trois axes que les Raincéens perçoivent aujourd'hui et notamment nous autour de cette table et j'espère que le budget permettra d'aller vers vos axes et nous pas les nôtres. Et non, je ne fais pas que de la tchatche, je vous priai de respecter mon propos. »

**Mr le Maire** : « C'est vous qui le dites. Vous avez l'habitude de répéter des choses que je peux dire, mais que je ne dis pas. Mais c'est bien facile de parler et de croire que les gens n'entendent pas ce que vous dites. Moi, quand vous parlez, je ne manque pas de respect. Quand je dis les choses, je souhaite que l'on m'entende. Ne répétez pas les choses. »

**Mr RONDEPIERRE** : « La tchatche, vous avez fait exprès pour que je l'entende. »

**Mr le Maire** : « Sur la forme, c'est une très mauvaise communication. »

**Mr RONDEPIERRE** : « Je vais reprendre mon propos. Comme je disais pour la conclusion, vous vous êtes fixé trois axes et malheureusement, j'ai peur que vos orientations budgétaires et ce qu'elles vont donner ne les respectent pas. Vous nous parlez de votre volonté de préserver et de développer l'attractivité de notre commune. L'attractivité de notre commune est en baisse. Beaucoup de Raincéens veulent partir.

*Vous parlez des enseignants, j'en connais un qui s'est implanté il y a un an, il veut partir tout de suite. Vous parliez de préserver et développer la qualité de vie, la qualité de vie s'est dégradée de l'aveu même des Raincéens. Je rappelle notamment que nous avons deux élus autour de cette table qui ont été victimes de vandalisme et de cambriolage. On ne peut pas dire que ce soit ça une qualité de vie. Vous avez ensuite évoqué garantir un service public de qualité en proposant toujours le meilleur. La fuite des cadres et votre volonté de la chasse aux sorcières a causé une dégradation malheureusement de ce service public malgré encore une fois des agents qui font le travail dans les conditions qui sont les leurs aujourd'hui parce que vous avez voulu, je ne suis pas spécialement contre, confier la gestion de beaucoup de services à des entreprises privées. Nous avons demandé à de nombreuses reprises un audit de ces entreprises pour savoir comment ça se passe, on attend toujours. Donc la dernière phrase que vous avez placée à la fin de ce rapport, c'est « la Ville du Raincy plus que jamais est synonyme d'excellence ». Quand je vois ce qu'il se passe dans ma Ville, quand les Raincéens voient ce qu'il se passe dans leur Ville et quand on voit ce que vous nous proposez, j'ai du mal à croire que l'excellence sera au rendez-vous pour 2023. Je vous remercie. »*

**Mr le Maire :** « Merci Mr de l'excellence de votre propos parce que c'est très bien. Je pense que vous avez pris des positions qui ne sont pas des propositions malheureusement, mais qui permettent de montrer qu'elle est ma volonté de faire. Ma volonté de faire, elle s'écrit d'abord F E R. Elle est imperturbable et vous avez raison de prendre ça tous les deux en ayant dit qu'il y a aussi une volonté de faire. Mais derrière la volonté, il faut qu'il y ait des actes. Et moi, j'ai noté simplement les éléments que vous avez soulevés. Je vous ai écouté, à la fois Mr CUADRADO et Mr RONDEPIERRE. Vous avez parlé de handicap, d'autisme, de harcèlement scolaire, de la phase 2 de la Résistance, de stationnement, de circulation, d'ascenseur, de poissonnier, de dos-d'âne, de cadres, de personne, de dojo, de services. Moi, vous savez ce que j'attendais, la politique scolaire. Quelle est la politique scolaire qui permet à travers la réussite éducative de faire venir tous ces Raincéens qui se battent pour avoir une place à l'école ? Vous ne pouvez pas le nier. Quels sont ces gens, même si c'est à parfaire et même si vous avez souligné que l'adjoint au Maire faisait beaucoup au sport et faisait mieux que moi, c'est très bien ? C'est pour ça qu'on a des adjoints d'ailleurs, pour faire et pour relayer. Très clairement, il y a des choses qui sont faites, mais ce n'est pas parfait évidemment. Comme il l'a dit, il vous l'a dit, c'est une année de transition clairement, on met les choses sur la table. Le commerce, vous parlez à titre anecdotique du poissonnier, mais la politique du commerce ne se résume pas à un poissonnier, elle ne se résume pas non plus à un traiteur, elle ne se résume pas à un cordonnier, elle ne se résume pas à une profession libérale de santé, mais ça se résume à un ensemble et à un échantillonnage qui permet d'attirer encore les gens. C'est ça le sujet, même si vous n'écoutez pas ma réponse. Et je vais répondre quand même au fait que le handicap, Mme RATEAU en a parlé, c'est au cœur du projet qu'on a fixé. Gilbert MINELLI qui est là passe son temps sur le sujet. Évidemment, on va parler de la partie matériel, mais on parle de la partie humaine d'abord. Vous n'avez pas cité tous les propos qui ont été tenus et toutes les actions qui ont été tenues en matière de handicap. L'autisme, oui c'est vrai, on n'a pas suivi comme on l'aurait dû, mais l'action qui a été menée par plusieurs adjointes sur les enfants autistes, lorsque les parents sont venus nous voir et l'accompagnement qui est fait, évidemment jamais on ne vous le dira, ni à personne d'ailleurs parce que ça touche la vie des gens. Ce qu'ils ont de plus cher, leurs enfants. Je rencontre les parents de ces enfants autistes et l'adjointe en charge de la réussite éducative, et l'adjointe en charge du social, mais ça on ne va pas le mettre sur la table. Ça sert à quoi puisqu'on le fait et je trouve que c'est plutôt bien fait pas par moi, mais par ceux qui agissent ? C'est ça qui est important. Le harcèlement scolaire, vous avez raison, il faut aller plus loin, très clairement et Mr CUADRADO en a parlé. Sur l'avenue de la Résistance, oui, quand on a un budget et qu'on ne veut pas augmenter les impôts, et qu'on ne veut pas avoir recours de façon trop importante à l'emprunt, on a ce qu'on appelle les APCP, autorisations de programmes crédits de paiement. Ce sont des éléments qui répondent à la question : mais vous n'avez pas fait de PPI. vous verrez qu'il y a des votes de 2023 et d'autres de 2023 à 2024 et d'autres de 2023, 2024 et 2025. On ne peut pas dire qu'il n'y a pas de PPI. Il y a un projet aujourd'hui qui permet de déterminer les investissements qui seront faits. Écoutez, je ne vois pas en quoi on est coupable de cela, c'est très clair. Le stationnement et la circulation, on a dit qu'il y avait un problème, on a suggéré par l'adjointe en charge du commerce qu'on allait mettre quelque chose en attendant d'avoir les stationnements et le parking. Mais je ne vois pas de proposition de l'opposition sur ces sujets, je n'en vois pas. L'ascenseur, il est bel et bon cet ascenseur évidemment, les problèmes techniques on peut les mettre en avant, on les a mis en avant, mais cette année, en tous cas je touche du bois, à la fin de l'année, j'espère que tout sera fait et tout est fait aujourd'hui pour que nous l'ayons cet ascenseur ici. Le poissonnier, on espère. Nous vivons dans l'espérance. Tien en parlant de ça, j'étais avec Monseigneur l'Évêque de Saint Denis tout à l'heure à l'église, vous voyez. Le fait que la Ville ait financé une partie de la rénovation du clocher, ça permet de mettre tout le monde dans l'espérance, pour l'adjointe à la culture qui sourit, vraiment qui sourit, d'avoir un établissement culturel supplémentaire parce que c'est un établissement aujourd'hui religieux, mais qui sert aussi à la culture. C'est aussi ça.

*Le dos d'âne, alors entre le poissonnier et le dos d'âne, voilà. Il y a 40 % des structures comme celles-ci dans des voies pentues en France qui sont illégales, bah oui on s'est trompé. On a demandé à ce que l'entreprise ne nous fasse pas payer effectivement cette partie-là et qu'on rattrape les choses en installant une autre organisation et surtout qu'on ne laisse pas les choses comme ça. Ce que j'avais demandé à Mr NUGUES, c'était lui qui avait posé la question, c'est quoi votre solution ? On fait ce galopin de l'opposition à travers vos esprits. Je ne vais pas dans vos esprits évidemment, mais on dit, mais proposez des choses concrètes et on a du mal. Quand vous nous parlez des cadres, il n'y a pas de fuite de cadres. Enfin, attendez clairement, il y a des gens qui s'en vont, il y a des gens qui arrivent. C'est normal. On a une nouvelle responsable du service état-civil. Elle est venue volontairement parmi d'autres, elle a été choisie. Je trouve que c'est quelqu'un qui est vraiment très bien. On a un responsable des sports, on a un DGS qui va arriver, on a un directeur de cabinet qui va arriver. Il n'y a pas de sujet. Mais la politique que nous menons n'est pas la vôtre et c'est ça le sujet. Sur le personnel, vous faites une comptabilisation. Il y en a tant, il y en a tant en moins. Mais ce n'est pas le sujet, le sujet c'est qu'est-ce qui est fait pour ça ? On ne vous a pas dit qu'on avait embauché au service social, bah non, bien sûr pour traiter l'habitat, l'habitat social, pour traiter la mise en habitation, pour traiter du handicap, pour traiter effectivement des maladies orphelines, pour traiter de tout cela. Il y a des gens au service social qui ont été embauchés, il y en a encore une la semaine dernière. On ne vous les met pas comme ça en exergue. Le dojo, écoutez on y va. L'ancien est effectivement dans une situation périlleuse parce qu'il y a des mouvements de terrain et le nouveau, c'est son utilisation. Effectivement, on va revoir ces sujets-là. Donc j'ai égrainé, non pas propositions, vos critiques et puis en même temps les sujets qui vous paraissaient importants. C'est ça qui fait la différence avec votre collègue et je vous remercie d'avoir proposé sans trop d'attaques personnelles votre participation au débat d'orientations budgétaires. Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a d'autres intervenants ? Je vois Mr SALLE qui se prépare ou pas. Mme RAOULT, la parole est à vous. »*

**Mme RAOULT :** « Oui Mr le Maire. »

**Mr le Maire :** « Je prends des notes à chaque fois, vous voyez. »

**Mme RAOULT :** « Oui Mr le Maire. Je comptais tout d'abord parler du ROB, mais suite à l'intervention de mon collègue CUADRADO, je voulais rappeler quand même l'importance effectivement qu'il accorde au handicap et j'aurai souhaité que beaucoup dans la campagne électorale qui s'est passée en 2014, ait accordé la moindre importance aussi au handicap et que le handicap qu'avait mon mari, qui était un handicap physique et non moral, a fait l'objet d'attaques indignes personnelles, diffamatoires et diffamantes. Il a été crucifié en place publique. Donc c'est bien beau de parler de handicap maintenant. Je ne parle pas pour vous, Mr le Maire, mais j'aurais aimé effectivement qu'on en parle avant. Voilà ceci étant dit, cette parenthèse, je vous ai laissé parler. »

**Mr le Maire :** « S'il vous plaît, ne coupez pas votre collègue. »

**Mme RAOULT :** « Je crois que je suis quand même libre de dire ce que j'ai dit. Il y a des faits qui se sont passés et il me semblait important de le rappeler dans l'enceinte de la mairie du Raincy dont Éric RAOULT a été le Maire pendant 19 ans, où il a été Député, il a été Vice-Président de l'Assemblée nationale. C'est quelqu'un qui a fait beaucoup pour la Ville et j'ai été extrêmement peinée, choquée de la façon dont il a été traité pendant cette période. Ceci étant dit, si Mr CUADRADO n'en avait pas parlé, je n'aurais pas réagi puisque je ne le savais pas. Bref, maintenant, je souhaite venir au ROB bien évidemment, Mr le Maire. Le débat d'orientations budgétaires est l'occasion pour l'opposition de dire quelles sont nos visions pour l'avenir. Ce n'est un secret pour personne que nous n'avons pas la même vision de la gestion du Raincy que vous. J'ai une vision peut-être un peu plus gaullienne, je ne suis pas en accord sur tout, mais je suis susceptible de voter, tout comme ma collègue Sandrine LADISA, certaines de vos délibérations quand elles vont dans le bon sens, dans le sens du Raincy. Ce soir, vous nous avez fait un beau panégyrique, mais je suis inquiète de vos annonces, car vous dites vouloir réendetter la Ville. En effet, vous annoncez un emprunt de 5 000 000 €. Ça ne paraît pas être la bonne solution, d'autant plus que vous avez toujours mis un point d'honneur à ne pas faire ceci depuis votre élection. Vous qui prenez un malin plaisir à nous dire que vous avez toujours la bonne solution, je vous dis que celle-ci n'est pas la bonne et je vous engage à revoir votre papier. Je vous l'ai dit à plusieurs reprises, il faut également que vous soyez plus attentif à l'organisation des travaux de voirie et à l'utilisation de certains matériaux. Vous étiez très fier de nous dire que le comblanchien était la solution pour garnir l'avenue de la Résistance. Ça s'était fait à Vincennes, mal.

*Je constate pour avoir été en contact avec plusieurs Raincéens que ce revêtement est glissant, selon la météorologie et que vous devez impérativement trouver la solution avant de faire de graves blessés et surtout avant de commencer la deuxième tranche de l'avenue de la Résistance. Faire du beau c'est bien, mais faire du beau sûre c'est mieux. J'attends de vous Mr le Maire sur ce sujet que vous me répondiez, en particulier dans le cadre de la continuité des travaux avenue de la Résistance. Sur un autre sujet, vous nous avez dit qu'en attendant le pôle culturel, que votre nouvelle adjointe et vous proposeriez une véritable saison culturelle. Je constate que l'association que nous avons subventionnée à hauteur de 20 000 € propose un beau programme pour les 100 ans de l'église de la Ville, mais la Ville, elle, n'arrive pas à proposer une culture structurée. QUID des pièces de théâtre ? QUID des spectacles des jeunes ? Quelques tournages dans notre Ville rapportant quelques subsides, ça ne fait pas une politique culturelle. D'autre part, je continue, quatrième point. Vous vous gaussez à chaque fois dans le Conseil Municipal, opération de tranquillité vacances, la police municipale, la vidéosurveillance que vous avez décidé de poursuivre. C'est un bon point. D'autre part, vous nous avez parlé d'un SÉGUR de la sécurité routière alors même que tout ce que vous faites sur le sujet est, je dois vous le dire, un copier-coller de votre prédécesseur. Je suis curieuse de voir quelles sont concrètement vos nouvelles propositions sur ce sujet et je souhaite donc que vous m'invitez, ainsi que Sandrine et d'autres collègues, aux réunions de préparation de ce SÉGUR. J'y serai particulièrement attentive. À vous écouter, vous parlez de l'enfance. Vous parlez des ainés, Mr le Maire, et quasiment jamais des jeunes couples qui se sont installés ou qui s'installent sur notre Ville au travers de toutes les nouvelles constructions. Il y a donc dans votre action un gros trou dans la raquette, pour ne pas faire un mauvais jeu de mots. Vous souhaitez une opposition qui vous renvoie la balle, vous avez du mal à tenir le jeu avec les instruments que vous proposez. QUID de vos actions pour les jeunes couples ? Vous nous avez indiqué vouloir intervenir pour améliorer les transports en commun de vos habitants pour les loisirs ou pour le travail. Vous préférez vous pencher sur un métro qui selon moi n'arrivera jamais, faute de financements, plutôt que d'écrire aux autorités pour que les transports actuels s'améliorent. C'est en plus votre domaine de compétence et je compte sur vous, comme tous les Raincéens. Les Raincéens m'écrivent en effet pour me dire que depuis de nombreux mois, que le REE dysfonctionne souvent, d'autant plus en cas de grève. Ils sont encore plus nombreux à me dire qu'ils ne veulent plus prendre le T4, car ils ne sont jamais certains d'arriver. Ce ne sont pas pour moi donc de bonnes priorités. D'autre part, pour un autre sujet bien évidemment, votre adjointe à la réussite éducative que j'ai vue en commission nous a précisé que le nombre d'enfants reçus au centre de loisirs augmentait sans cesse. Quelles solutions d'hébergements pour les centres de loisirs pensez-vous mettre en place si cette augmentation se poursuit ? Ça, c'est du concret Mr le Maire. Personne ne vous a demandé des demandes de places en crèche ? Sont-elles en augmentation ? Et pourra-t-on dans les années à venir répondre à la demande de tous les Raincéens ? C'est un sujet d'actualité, notre population augmente au vu notamment des droits de mutation. Concernant la jeunesse, beaucoup de Raincéens me disent, le Maire a fait un city stade et il n'a pas pensé au reste. Mme CORDONNIER nous a indiqué certains éléments de la politique jeunesse. J'espère que vous avez d'autres projets pour eux. Qu'en est-il ? D'autre part, je souhaite aborder un sujet qu'aucun de mes collègues ne s'est permis d'évoquer. La couverture de notre Ville n'est pas bonne. J'ai compris que dernièrement deux projets d'installation de nouvelles antennes avaient été étudiés. Je ne sais pas quelle est votre position sur le sujet. Il semblerait que le télétravail soit facilité et que les professions libérales travaillent au mieux et qu'en même temps, vous soyez garant de la santé de nos administrés. J'ai assisté à une réunion de quartier en novembre où vous avez été alerté justement sur ce problème-là par de jeunes Raincéens qui avaient des problèmes avec leur fournisseur d'accès. Je voulais savoir si vous leur avez déjà apporté une réponse. À travers toutes les questions que je vous ai posées, j'ai voulu vous dire que si les Raincéens venaient à m'élire, je reprendrais l'œuvre de votre prédécesseur pour faire comme vous le dites si bien que les Raincéens soient heureux. Je suis avant tout une élue du Raincy Mr le Maire qui veut le bien du plus grand nombre et qui rejette toutes les attaques personnelles et la bassesse qui peut être utilisée par certains, notamment ici au sein de ce Conseil. Attendez-vous de ma part à une opposition ferme, à une opposition argumentée, frontale, mais jamais sournoise. Je souhaite agir pour Le Raincy avec Sandrine LADISA. C'est ma ligne de conduite et le nom de ce groupe. Éric RAOULT, pendant toute sa carrière politique, n'a pas eu à utiliser d'attaques personnelles. Il était brillant, il n'avait pas besoin de ça, il avait des convictions, il avait des valeurs et il a su faire du Raincy ce qu'il est aujourd'hui et j'entends suivre son chemin. Merci beaucoup. »*

**Mr le Maire :** « Bah écoutez, j'aurais voulu laisser un silence. Vous savez pourquoi ? Parce que vous avez parlé des sujets de la gestion municipale. Vous avez dit ce qu'il n'allait pas, vous êtes dans l'opposition, vous souhaitez poursuivre le travail de mon prédécesseur. Mais il y a des sujets qui n'ont pas été évoqués par d'autres. Et ça, c'est vraiment très important parce que vous avez commencé par le handicap sur un sujet effectivement d'affrontement entre les uns et les autres, mais c'est un sujet que l'on traite, j'y ai répondu tout à l'heure. Vous m'avez dit que j'allais réendetter la Ville. Oui c'est vrai, mais quand on dit réendetter la Ville, c'est dans une moindre mesure.

Comme l'a dit Mr RONDEPIERRE tout à l'heure, effectivement c'est un maxi. Si on peut ne pas emprunter, nous n'emprunterons pas. Par quel subterfuge, je ne sais pas encore, mais j'espère que l'avenir proche nous le dira. Mais vous avez raison, quelquefois il m'arrive de dire que j'ai de bonnes idées, mais on n'est jamais mieux servi que par soi-même. Mais au-delà, c'est vrai que je pense que c'est important de pouvoir partager sur ce sujet-là et je vous remercie de cette main tendue, notamment sur la partie finances. Vous m'avez alerté très précisément sur le comblanchien, cette pierre qui a été choisie comme étant non glissante et effectivement, elle se révèle glissante à certains endroits. Donc comme je vous l'avais indiqué, on a lancé plusieurs protocoles, mais on reviendra sur le sujet avant même de pouvoir poursuivre sur la deuxième tranche sur l'avenue de la Résistance, mais c'est une alerte que je prends évidemment extrêmement au sérieux. Vous le savez, à plusieurs reprises, vous m'avez alerté sur des situations de Raincéens ou de Raincéennes et nous avons tenté de réagir au mieux. Le pôle culturel, eh bien oui, il a pris du retard. L'adjoint en charge du sujet l'a évoqué. Très clairement, on est face à des questions techniques, on est face peut-être à une question d'organisation à la base et donc dans les années d'origine, mais on va y arriver. Aujourd'hui, on a une date, on a une programmation. Vous nous avez un peu tancés sur le manque de programme culturel, ça y est, on a le sourire de l'adjointe à la culture, en mettant en avant effectivement le beau programme de l'association qui a été financée. Vous avez soutenu l'association des Amis de Notre Dame. C'est vrai qu'ils ont une dynamique qui a été impulsée financièrement, mais parce qu'à l'intérieur, ils ont tout ce qu'il faut pour. Je vous remercie. Je pense qu'il faudra qu'on revienne sur le programme de la saison avec l'adjointe sur les sujets en lien avec les jeunes, mais aussi avec les moins jeunes. Sur la sécurité, vous m'avez rappelé que j'étais dans la continuité de mon prédécesseur et effectivement, je pense être dans la continuité de mon prédécesseur et j'ai noté votre demande de pouvoir participer au SÉGUR et à l'organisation, aux réunions préparatoires. Je le dis, vous êtes positive ce soir, vous avez voulu et bien, je vous intégrerai dans les réunions de préparation du SÉGUR de la sécurité routière. Vous m'avez indiqué qu'on était plutôt orienté vers les aînés et qu'on oubliait les jeunes couples. Je ne crois pas que nous les oublions parce que la politique des enfants, les jeunes couples ont des enfants pour la plupart, pas tous, la politique sportive et puis d'autres politiques permettent notamment sur la petite enfance de faire, mais nous n'avons pas effectivement appliqué une politique dédiée aux jeunes couples. Je pense qu'il faut reprendre effectivement cette idée. Vous avez dit je compte sur vous. Je l'ai noté aussi, des choses positives. Sur l'action en matière de transport, vous pouvez compter sur moi. J'ai compris que vous n'étiez pas favorable à la mise en place du métro et c'est votre droit évidemment. J'espère qu'un jour je pourrai vous convaincre du bien-fondé de cette idée et au-delà de s'envoyer des chiffres à la tête en disant que le contrat de plan État-Région fait 5,7 milliards d'euros hormis les transports, très clairement on pourrait effectivement afficher des choses. Ce sont les rencontres qui sont importantes avec les différents décideurs qu'ils soient de la Région, qu'ils soient de l'État et j'espère que tout le monde ici autour de la table permettra de faire que ces échanges soient positifs. Vous avez parlé d'un sujet, vous êtes rentrée dedans, dans les sujets de la gestion municipale. Vous étiez probablement à la réunion qu'avait organisée l'adjointe à la réussite éducative et je pense que Marie-Thé CORDONNIER a donné les éléments d'augmentation considérable des enfants qui sont dans le centre de loisirs, mais aussi le mercredi et pendant les vacances. C'est considérable. Donc l'une des questions qui se pose aujourd'hui, c'est que nous pensons qu'en 2023, évidemment nous aurons la possibilité et la capacité de toujours héberger, accueillir les enfants sur les sites de Thiers, de Fougères et de la Fontaine, mais si on venait à avoir encore un accroissement l'année prochaine, il faudrait qu'on revoie notre copie. C'est vrai que l'une des questions que l'on pose aujourd'hui, c'est le centre de loisirs tel qu'il est conçu parce qu'il a des difficultés de stabilité aujourd'hui sur les bosquets, c'est éventuellement de regarder dans le cadre de la construction sur Valère Lefebvre de pouvoir y adosser un élément supplémentaire qui permettrait d'accueillir les enfants. Vous avez parlé d'un autre sujet dont personne n'a parlé. Vous avez des antennes ? Lorsque l'on parle de couverture, évidemment c'est le mot qu'il faut employer. Oui, il y a eu deux cas, un cas sur lequel effectivement il y a eu une acceptation parce qu'il y avait déjà une antenne et parce qu'il y avait des zones blanches ou des zones noires, je ne sais pas, qui étaient assez importantes et l'objectif étant de couvrir. On est dans cette dualité. Est-ce qu'on doit protéger la population ? Oui, mais est-ce qu'on doit accroître la couverture ? Là aussi, mais c'est vrai que j'ai refusé les antennes. Il y a un recours de fait par l'entreprise, une antenne posée sur le 49 allée des Bosquets. Le fournisseur d'accès, c'est important de pouvoir le côtoyer et de voir comment les professions libérales, comment les professions de santé, juridiques pourront continuer à travailler quel que soit leur lieu d'habitation ou d'exercice, comment les gens qui sont en télétravail pourront le faire, tout en protégeant la population. Écoutez, je suis très ouvert à ce que l'on puisse y travailler ensemble et qu'on puisse regarder effectivement ces sujets. Donc vous avez aussi abordé des sujets personnels en lien avec votre époux et ce qu'il a fait.

Évidemment, je n'ai rien à retirer de cela. Donc je trouve que c'est apaisé, vous dites franchement que vous allez vous présenter aux élections, c'est la vie. Mais se dire qu'on va se présenter aux élections en respectant celui qui est en place et en disant, voilà moi j'ai des idées pour l'avenir, je voulais sincèrement vous remercier parce que ce n'est pas l'opposition que j'appelle de mes vœux parce que j'aimerais bien que tout le monde soit d'accord avec ce que je fais, mais l'opposition constructive est en train de naître et je vous en remercie Mme RAOULT. Je voudrais quand même que tout le monde l'entende. Merci beaucoup et du fond du cœur. Mr SALLE ? »

**Mr SALLE :** « Merci, Mr le Maire. Alors pour faire plaisir à Mr PEREIRA, je vais essayer de ne pas lire. Je ne suis pas sûr que je lui fasse plaisir très longtemps parce que je voudrais parler de trois choses. Je voudrais parler de la conjoncture, des difficultés de faire un budget et après éventuellement de quelques points de la section de fonctionnement et de la section d'investissement. Le premier point, je vais faire un peu de politique générale, je n'aime pas en faire ici, mais je pense qu'il y a quand même des choses importantes sur lesquelles il faut parler. Ce budget est sous le signe de l'inflation. J'en parlerai un peu plus tard quand je parlerai de l'élaboration du budget. Il est sous le signe de l'inflation pas quand même complètement par hasard parce que d'une part, on a mis en place des sanctions qui n'ont pas l'air très efficaces sauf sur le niveau des prix à l'intérieur et je pense qu'on pourrait regarder à nouveau ce problème, mais surtout, je l'avais dit en commission, j'aurais souhaité que le Conseil Municipal vote un vœu pour que la France sorte de l'accord européen sur le prix de l'énergie qui fait se casser la figure à beaucoup de nos commerces. Je pense que ces problèmes généraux ont des conséquences très malsaines et négatives sur la vie de tous les jours des Raincéens. J'avais envie de le dire au niveau du débat d'orientations budgétaires puisqu'il s'agit de parler des grandes idées. Maintenant, l'équilibre du budget, puisque nous sommes entrés dans une phase d'inflation, l'hypothèse étant probablement basse de 6 %, je voudrais quand même attirer votre attention sur le fait que le budget risque d'avoir des déformations importantes parce que le Gouvernement nous augmente les bases de 6 % donc, sans augmenter les impôts, ça va augmenter naturellement l'addition pour les Raincéens, mais ça va augmenter les recettes, mais je pense qu'il faut bien voir que l'État lui ne va pas augmenter ses dotations et que surtout, en revanche, les dépenses vont augmenter à peu près comme l'inflation. On en avait parlé en commission d'ailleurs, pour ce qu'il s'agit des participations aux organismes publics, j'ai très peur qu'en cours d'année, on nous réclame plus que ce que nous aurons budgété. Cette année, on aura très probablement un budget supplémentaire important à faire. Ce n'est pas agressif ce que je dis, ce n'est pas critique, j'attire juste votre attention sur une problématique qui va se poser cette année puisque c'est une année d'entrée en inflation. Si on veut rentrer un peu maintenant dans ce que vous proposez en termes de débat d'orientations budgétaires, sur le fonctionnement, je me permets d'attirer l'attention sur effectivement les problématiques de sécurité et notamment un effort d'investissement à faire sur la vidéo et sur le stationnement, qui sont pour moi les problèmes essentiels. Je voudrais un petit point un peu critique sur la loi SRU parce que la loi SRU, on ne va pas revenir dessus sur l'iniquité, etc. Mais j'avais dit pendant la campagne municipale et j'avais dit depuis le début de mandat que je souhaitais qu'on utilise la pénalité pour des expropriations, des réhabilitations et donc des mises en place de logements sociaux. J'observe que l'on va encore payer une dotation importante. Je le regrette, je trouve que les années passent vite, on est en milieu de mandat et je n'ai pas vu beaucoup de ce que j'avais souhaité qui soit initié dès le début du mandat, notamment sur les immeubles dégradés de l'avenue de la Résistance et de la Place Thiers. En ce qui concerne l'investissement, là aussi je vais me permettre une légère critique de forme. C'est vrai que vous avez mis un tableau où il y a énormément de choses et il n'y a pas de montant donc soit on nous donne quelques priorités sans montant, ce qui peut être légitime dans un débat d'orientations budgétaires, mais alors pas 50 trucs, soit on nous donne des montants. Cela étant, c'est vrai que la priorité numéro 1 maintenant, c'est la réalisation de l'ex-Thierry Le Luron. Je n'y étais pas favorable, mais maintenant qu'on est au milieu du gué, il faut absolument en sortir. Et à cet égard, je ne serai pas d'accord avec ma voisine, je vous engage à emprunter très vite et à emprunter à taux fixe parce que les taux vont exploser et il est évident qu'on aura besoin d'un emprunt pour équilibrer l'investissement si vous vous décidez à dépenser ce que vous budgétez puisque j'observe les années précédentes. On mettait beaucoup en section d'investissement et on dépensait peu. Mais si on fait notamment pour le centre culturel les dépenses qui vont être budgétées, je vous engage à emprunter dès le début, d'ailleurs puisqu'une commune peut faire un emprunt non affecté. Enfin, je voudrais terminer sur un point mineur, mais dans la continuité de ce qu'a dit Mme RAOULT et par rapport à ce que disent certains élus ici et ce que m'ont dit les Raincéens, il semblerait qu'il y avait un grave problème d'internet sur Le Raincy, et notamment pour le télétravail, etc. Il y a beaucoup de gens qui voient leur internet coupé et qui ne revient qu'après de nombreuses semaines. Donc on m'interroge notamment me dit-on autour du boulevard de l'Ouest, il paraît qu'il y a un microclimat. QUID de la fibre dans ce secteur et quel interlocuteur pourrait-on donner à tous les gens qui se plaignent en Ville pour voir avec les fournisseurs de réseaux et les problématiques des gens ? Merci et excusez-moi d'avoir été long en dernier. »

**Mr le Maire :** « Écoutez Mr SALLE, vous n'avez pas été long. Vous avez le sens de la franchise. Vous avez fait un constat qui est partagé par tout le monde concernant l'inflation. Vous avez parlé de votre volonté de vœu sur les accords de l'énergie au niveau européen. Je suis persuadé que le Président de la République partage aussi cet avis-là. Je pense qu'il doit peut-être être bloqué par certains. Sur le fait que vous nous ayez dit que l'on serait probablement dans l'obligation d'avoir un budget supplémentaire, c'est possible. Quand on a préparé le rapport d'orientations budgétaires et le budget, nous étions aussi sur ce type de sujet. On sera dans le chiffre évidemment beaucoup précis et on vous donnera les éléments pour répondre à Mr PEREIRA et puis à Mr CUADRADO et Mr RONDEPIERRE et vous-même, les chiffres précis du plan pluriannuel d'investissement qui est indiqué là. Concernant les objectifs de sécurité, vous l'avez dit, pour nous, c'est évidemment un élément important sur le stationnement et nous vous donnerons des informations plus précises sur l'innovation qui a été portée par Sonia BEAUFREMEZ en matière de stationnement en attendant d'avoir effectivement les parkings. Sur votre positionnement concernant la SRU, vous êtes critique et vous avez bien raison parce que nous partageons cette critique. Nous allons tenter de rattraper un certain retard sur les immeubles dégradés. Ça a été un peu compliqué avec la DRIL sur ces questions-là et nous n'avons pas réussi à structurer comme nous le voulions ce service habitat. Donc on va rattraper ce retard et on vous mettre si vous voulez, vous ne l'avez pas demandé, si vous souhaitez participer à nos travaux évidemment, vous serez le bienvenu. Et vous avez noté que la réalisation du nouveau pôle culturel engagera forcément un emprunt non affecté et c'est ce que nous allons faire dans les prochaines semaines. Nous l'avions prévu. Donc merci beaucoup pour tout cela. Je voudrais redire combien il est important pour nous que l'internet, que les connexions soient les mieux réalisées. Nous sommes en permanence avec l'ensemble des prestataires et de ceux qui agissent évidemment avec Orange puisqu'il est à l'origine de la fibre, mais aussi tous ceux qui interviennent. D'ailleurs, je n'avais pas répondu à Mme RAOULT sur une intervention en réunion de quartier sur l'avenue de Livry, ça n'est pas encore réglé, mais c'est en passe d'être réglé. Et donc vous avez raison d'en parler. On va mettre un interlocuteur unique et on va voir effectivement pour que chacun puisse s'ouvrir à sa difficulté. Sur la question des travaux, puisque ça a été abordé par plusieurs d'entre vous, on ne va pas terminer encore parce que vous savez que Grand Paris Grand Est, investit énormément dans les assainissements et on va avoir beaucoup de sujets d'assainissement dans les prochains mois et dans les prochaines années. Il faut y passer. Donc l'assainissement, mais aussi l'approvisionnement d'eau. C'est une vraie difficulté. On essaiera d'être encore meilleur sur les questions de communication pour faire que les Raincénens soient encore mieux informés. Voilà ce que je pouvais vous dire pour répondre à vos questions. Nous poursuivons. Les autres ? Mme SULPIS. Je ne savais pas qui intervenait pour votre groupe. »

**Mme SULPIS :** « Merci, Mr le Maire. Il y aura aussi une question de Patricia, mais qui a été déjà répondue par l'intervention de Mr BELOT. Et à ce sujet, on aimeraient bien aussi avoir en copie l'intervention de Mr BELOT et celle de Mr CHARNI. »

**Mr le Maire :** « Non seulement vous l'aurez, mais ça sera dans le débat d'orientations budgétaires. »

**Mme SULPIS :** « On ne l'a pas eu. »

**Mr le Maire :** « Bien sûr. »

**Mme SULPIS :** « C'est tout ce que je voulais rajouter puisqu'en fait, on est d'accord avec les collègues et ce n'est pas la peine d'en rajouter vu l'heure déjà actuelle. »

**Mr le Maire :** « D'accord. Mais votre orientation budgétaire ? Enfin, vous êtes d'accord avec quoi ? Ils ont dit beaucoup de choses. »

**Mme SULPIS :** « On est d'accord avec ce qui a été dit par nos différents collègues de l'opposition. »

**Mr le Maire :** « D'accord. »

**Mme SULPIS :** « On n'a rien d'autre à rajouter. »

**Mr le Maire** : « Écoutez, merci Mme. Vous parlez au nom du groupe, c'est ça ? Très bien. Merci beaucoup de cette intervention. Est-ce qu'il y a des interventions de la majorité ou de l'opposition ? Didier GERVAIS. »

**Mr GERVAIS** : « Juste une ou deux remarques complémentaires ou d'appréciation sur les échanges qui ont lieu. Deux choses. Je constate que les chiffres sont têtus et dans les chiffres têtus j'en relève quelques-uns. Une épargne sur le fonctionnement de 2,6 millions à peu près sur 25 millions de recettes ou 23,5 millions de dépenses, c'est environ 10 % du budget de fonctionnement qui va en épargne. Un investissement de 12,9 millions qui génère un emprunt de 5 millions, c'est aussi têtu comme chiffre parce qu'on a beau les tordre dans tous les sens, ça reste un fait quand même assez marquant de la construction budgétaire. Cette économie de fonctionnement qui génère de l'épargne vient évidemment d'options fortes financières prises par Mr le Maire sur des choix du type masse salariale, externalisation ou optimisation de ressources. On peut les contester et on peut ne pas être d'accord, sauf que ça se répète année après année et cet autofinancement de l'investissement est capital dans la structure de notre fonctionnement. Donc ça génère deux choses : ça peut soit alléger la charge de l'emprunt lié à l'investissement, soit aussi, vous l'avez souligné, ça permet de réduire. On vote des augmentations de tarifs pour les Raincéens, mais moins fortes que l'inflation. Ça, on peut le générer par l'économie de fonctionnement générée par ce type d'optimisation sur le fonctionnement. 10 % d'économie sur le fonctionnement. Après on parle de PPI, de tableaux. J'ai ma vérité. Le PPI, je l'ai vu tous les jours dans ma Ville et je marquerai par une structure fondamentale. C'est le nouveau pôle d'attractivité qui a été créé en quelques années sur Le Raincy. Quand je suis arrivé au Raincy, je ne suis pas un très vieux Raincéen, l'attractivité s'arrêtait plus loin que la Mairie, un peu plus bas. On a maintenant un nouveau pôle d'attractivité qui est remonté jusqu'au rond-point. J'habite un peu plus loin et il fallait que je fasse quelques centaines de mètres un peu plus loin pour avoir une vie dans la Ville beaucoup plus forte, beaucoup plus développée. Donc année après année, peut-être que rien n'est fait, mais en tous cas, ça s'est fait donc je ne sais pas par quel miracle, mais en tous cas, ça a été réalisé. Donc tous les ans, cette capacité de financement a généré ces actions. Après sur les investissements, deux trois remarques quand même, deux points importants. On parle beaucoup des investissements structurels, ce qui a été beaucoup fait par Mr le Maire sous un mandat où je n'étais pas et puis sous ce mandat-là, sur des constructions fondamentales d'équilibre dans la Ville. On bascule maintenant sur un double investissement, un investissement à la fois structurel et des investissements que je qualifierai de MCO (maintien en conditions opérationnelles). Dans les maintiens en conditions opérationnelles, il y a de premières phases importantes sur la voirie, sur les réseaux et nous basculons maintenant, vous le voyez dans la liste de travaux qui est détaillée dans le ROB, sur des maintiens en conditions opérationnelles de second ordre dans les sommes et de premier intérêt pour les Raincéens. C'est tout ce que l'on disait sur l'entretien de différents locaux ou d'infrastructures. Et dernier point, je rejoindrai ce que disait Mr SALLE sur la capacité d'investissement par exemple. L'important de l'investissement ou der la charge d'investissement, et c'est pareil dans les entreprises, dans les associations, dans les collectivités, il y a le poids de l'investissement et surtout l'engagement d'investissement qui fait que la collectivité, l'entreprise garde son indépendance de décision. C'est le cas au Raincy. Une entreprise peut emprunter, peut s'endetter, peut trouver des financements complémentaires, mais l'important est de garder la décision à sa main. Or, avec le niveau actuel d'endettement du Raincy, le niveau projeté des prochaines années, malgré tous les programmes d'investissement que l'on doit faire, nous garderons la main sur la décision, car nous ne serons pas sous la coupe d'un financeur qui aura la main sur notre capacité de gérer les finances de la Ville. Sauf que l'on connaît tous des collectivités qui sont dans des états. C'est dans les réflexions que vous avez porté, il y a la projection et la réalisation. Il peut y avoir des incidents ou des faits qui font que cet équilibre théorique se déséquilibre. Je ne pense pas que l'on soit sur ces structures-là au Raincy. Donc voilà quelques éléments, des chiffres qui se répètent année après année et qui nous permettent de réduire la charge de l'emprunt lié à des investissements structurels et une nouvelle orientation complémentaire du maintien en conditions opérationnelles. C'est une réflexion, ce n'est peut-être pas traduit dans un PPI, mais je pense que le PPI est très clair dans la tête de dirigeants autour de la table. »

**Mr le Maire** : « Merci, Didier, pour cette intervention. Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? Montasser. »

**Mr CHARNI** : « Merci, Mr le Maire. Mes chers collègues, très rapidement parce qu'effectivement le temps passe très vite. Je voulais simplement apporter à notre assemblée deux petits correctifs. Le premier correctif en ce qui concerne les délais d'obtention des rendez-vous auprès de l'état civil, on n'est absolument pas sur des délais anormaux, on est sur un délai de quinzaine. Et pour tout vous dire, j'ai même des collègues qui m'appellent d'autres municipalités pour nous envoyer des proches à eux parce qu'ils arriveraient à obtenir des délais beaucoup plus rapides sur notre commune donc au niveau de l'état civil, le délai est parfaitement raisonnable, il est même extrêmement performant. Le deuxième

*point, je crois qu'on l'avait déjà abordé, c'est la dialectique entre les impôts et les prestations. Vous le savez, les impôts touchent tous les contribuables et le taux d'imposition, lorsqu'il baisse par rapport à l'inflation, c'est une avance qui est considérable. On ne va pas le cacher. Ensuite, qu'il puisse y avoir une hausse des prestations qui correspondent aux services culturels ou aux services extrascolaires, c'est tout à fait normal et on ne peut pas avoir les deux. Quand on fait de la politique, il faut aussi pouvoir dire la vérité aux Raincéens. Si on réduit le quantum des prestations et donc la quote-part de participation des usagers, on sera dans l'obligation d'augmenter les impôts donc en réalité, on est si vous voulez dans un jeu d'équilibre où chacun paye uniquement ce qu'il doit payer. Les contribuables, on essaie de faire en sorte qu'ils soient avantagés par cette baisse de fiscalité locale et les usagers de nos prestations communales, on fait en sorte qu'ils soient avantagés par des augmentations qui sont bien en deçà du montant de l'inflation actuelle, tel que l'a rapporté notre ami Pierre-Marie SALLE. »*

**Mr le Maire :** « Merci beaucoup, Montasser, merci à Didier de ces interventions. Je voudrais simplement faire une petite correction. Je vais vous avouer quelque chose. En page 11, vous l'avez adorée la page 11, moi j'étais persuadé que vous l'aviez tous lue. Dans la majorité, tout le monde m'a dit, il y a un petit truc qui ne va pas. Il y avait une petite erreur de frappe. Effectivement, on ne maintient pas le taux de taxe foncière sur le non bâti, on le baisse aussi. ça, vous ne l'avez pas vu alors que vous avez lu, relu pendant des journées, etc. Oui bien sûr, évidemment. C'est pour ça que vous avez plein de choses à dire. Mais je voulais rectifier cet élément-là. D'une erreur de frappe, je me suis dit bah finalement on la laisse et puis on va voir. Écoutez, je suis ravi parce qu'au moins, ça a permis de voir certaines choses, mais surtout moi, ça m'a permis de voir une chose, c'est de ceux qui ont envie de travailler et de faire des propositions. C'est ça qui est très important. Voilà donc ce que l'on pouvait dire. Nous considérons que nous avons répondu à la question qui avait été posée par Mr BUGUES et Mme SULPIS l'a indiqué. Effectivement ce que nous avons fait en matière de tags et ce que nous vivons depuis maintenant plusieurs mois, et pas plusieurs années évidemment, on va arrêter d'exagérer. C'est très important. Concernant le vœu qui a été proposé, on ne va pas jouer. Marc LAMBLIN m'a indiqué qu'il ne lui était pas possible d'être présent à la commission que nous avions convoquée dans le sens de mes engagements, c'est-à-dire sur la cause animale. Il est conseiller municipal délégué à ce sujet et il était normal que ce soit lui. Il a eu une impossibilité à pouvoir venir ce samedi donc on reporte, mais on ne reporte pas pour ne pas faire. On veut avoir un vœu qui soit accepté par tout le monde et que toutes les propositions de chacun puissent s'agréger. Je pense qu'on arrivera à trouver des solutions à la fois pour les chats, pour les chiens, pour l'ensemble des animaux, en tous cas pour toute la cause animale, y compris le milieu aviaire et faire que vraiment on soit tous dans le bon sens. On le signera, on pourra même dire que c'est Mr RONDEPIERRE, Mr CUADRADO qui étaient à l'origine, il n'y aura aucun problème. On veut que ça avance. On ne veut pas surtout qu'on fasse des jeux surtout à cette heure-là sur des sujets de vœux. Donc on reporte effectivement. Mme RAOULT disait bien faire du beau ou je ne sais plus, elle disait quelque chose de très bien. Donc on va faire du bien et du beau. Marc, tu voulais dire quelque chose. »

**Mr LAMBLIN :** « Si vous me permettez de prendre la parole. Je m'excuse déjà de ne pas vous avoir prévenu. J'ai prévenu Mr le Maire, je le remercie de vous avoir prévenus. Vous, je n'ai pas pu parce qu'il est trop tard. Je le regrette amèrement. D'autre part, mon confrère, je crois, n'était pas là donc on ne pouvait pas tenir cette réunion. Bon, il est évident que vous avez quand même beaucoup de vœux. Vous avez émis un vœu général. Nous avons des choses qui ont été faites. Ça ne demandera pas à être fait en une ou deux réunions. Il y a beaucoup de choses à discuter. Ça va se faire en plusieurs fois. Je crois qu'on a fixé une date. »

**Mr le Maire :** « Mon engagement sera tenu. On fera voter ce vœu le 27 mars. Si vous ne pouvez pas venir à la date qui est fixée, évidemment envoyez vos propositions, vos amendements et on fera le nécessaire pour que tout le monde puisse s'y retrouver. Il n'y a pas de mesure dilatoire de notre part. »

**Mr LAMBLIN :** « Juste vous poser une question. Vous n'avez peut-être pas remarqué. Pour vous embêter avant de partir. Est-ce que vous avez levé un peu la tête dans Le Raincy, ailleurs, des nouveaux animaux que l'on avait ? Est-ce que vous avez remarqué qu'il y avait des perruches maintenant qui commençaient à peupler notre Ville et d'autres ? Elles sont totalement néfastes, elles sont en train de détruire actuellement tous les nids des oiseaux, tous les fruitiers. Ça devient une catastrophe. Ce n'est pas spécial à chez nous bien sûr. Je ne sais pas comment on peut arriver à régler ce problème-là, je ne sais pas s'il y a eu d'autres interventions qui ont pu être faites au niveau national. J'ai visité le parc de Barcelone il y a une dizaine d'années, c'était que des perruches. C'était beau. Plus un animal, tout avait été détruit. C'est juste pour vous dire de réfléchir, pour que vous leviez la tête pendant une huitaine de jours. »

**Mr le Maire** : « Je vais laisser la parole à Mr RONDEPIERRE. On était parti dans les animaux, etc. On n'a pas voté le fait qu'on a acté le débat d'orientations budgétaires. Ce n'est pas pour être d'accord avec la majorité, mais c'est pour acter, je l'avais dit en préambule. Donc c'est le vote que l'on aura ce soir. Qui est d'accord pour acter le fait que nous avons eu un débat d'orientations budgétaires sur la base du rapport d'orientations budgétaires ? Est-ce que tout le monde vote ? Est-ce que l'on peut considérer qu'il y a unanimité ? Donc le Conseil Municipal a acté. Je vous remercie pour ce vote, mais Mr RONDEPIERRE a demandé la parole. »

**Mr RONDEPIERRE** : « J'espère cher Marc que vous allez mieux puisque c'est sans doute ce qui est le plus essentiel dans toute cette histoire, en tous cas je vous souhaite que ça aille mieux. La réponse sur les perruches, je n'y ai pas encore réfléchi. Personnellement, je ne l'ajouterais pas dans la chasse, la chasse aux perruches. J'imagine que l'on peut réfléchir, je n'irai pas les abattre. Je ne coucherai pas ça noir sur blanc. Ce n'est pas l'idée. Juste dont acte, ce sera reporté ultérieurement pour un vote le 27. Mais si jamais et je ne le souhaite pas l'éventualité venait à se représenter que Marc pour une raison ou une autre soit absent, encore une fois, quand parfois il y a une absence, il ne doit pas non plus y avoir « vacance » du pouvoir, n'importe quel élu, même si l'idéal serait Marc, peut prendre la tête de cette commission. Moi-même, je vous fais cette proposition. C'est mon vœu, ça ne me dérange pas de prendre la tête de cette commission. J'ai d'ailleurs envoyé mes propositions à l'ensemble des élus. Alors je n'avais pas toutes les adresses mail, j'en ai certains pour lesquels ça n'a pas marché. Certains m'ont répondu avec d'autres propositions, d'autres ne l'ont pas encore fait donc je vous invite mes chers collègues, pour ceux qui n'ont pas eu le mail. D'autres ne l'ont pas reçu, tu as raison Pierre-Marie. Corinne, je crois que tu l'as reçu maintenant. Je vous invite à me faire un retour pour qu'on puisse travailler tous ensemble. Merci. »

**Mr le Maire** : « Merci de votre intervention. La séance est levée. Bonne soirée à tous et encore merci pour cette richesse des débats. »

Monsieur le Maire clôture la séance à 23H32.



Jean-Michel GENESTIER

Maire du Raincy  
Vice-Président  
Grand Paris – Grand Est